



La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 4,50 euros - Abonnement : 15,00 euros



Secrétariat de Monseigneur le Duc d'Anjou

Communiqué du secrétariat

Naissance de S.A.R. la princesse Eugénie de Bourbon

Monseigneur Louis de Bourbon, duc d'Anjou, aîné de la Maison de Bourbon et son épouse, la princesse Marie-Marguerite, duchesse d'Anjou, sont heureux de faire part de la naissance de leur premier enfant.

S.A.R. la princesse Eugénie est née le 5 mars 2007, à 18h02 à Miami, (Floride - USA).

Elle pèse 3,700 Kg et mesure 52 cm

La jeune princesse et sa maman se portent très bien.

Aîné des descendants du roi de France, Louis XIV, le duc d'Anjou, fils de Monseigneur Alphonse de Bourbon, duc d'Anjou et de Cadix est l'aîné des Capétiens depuis la mort de son regretté père, le 30 janvier 1989.

Marié en 2004, le couple princier passe son temps entre la France et le Venezuela où le Prince travaille dans une banque internationale.

La jeune princesse porte l'un des prénoms de sa bisaïeule la reine Victoire-Eugénie, épouse du roi Alphonse XIII d'Espagne, chef de la Maison de Bourbon (1936 - 1941).

Le 6 mars 2007

Xavier Bureau
Secrétariat de Mgr le duc d'Anjou

Lu et commenté :
“L’Iran, la bombe et la démission des nations” de Thérèse Delpech

Le Père Noël ayant bien fait les choses, j’ai pu lire un ouvrage digne d’être recommandé, qui au demeurant ne compte que 130 pages et ne coûte que 15 euros. Il est paru aux éditions “CERI autrement”. *L’Iran, la bombe et la démission des nations* est de la plume d’un auteur, Mme Thérèse Delpech, actuellement directrice des Affaires stratégiques au Commissariat à l’Energie Atomique, après avoir été en fonction à l’Institut International pour les Affaires stratégiques de Londres. Elle travaille également pour Sciences-Po. Sa qualité de Normalienne et d’agrégée de philosophie la prédisposait peut-être à des tâches moins arides.

En fait, ce texte offre surtout un panorama des politiques des différentes nations vis-à-vis de l’Iran, d’un Iran qui veut se doter de l’arme nucléaire. Mme Delpech ne doute pas un seul instant de cette hypothèse de rédaction. De la Chine à l’Arabie Saoudite, en passant par le Pakistan ou l’Afrique du Sud, l’auteur décrit très bien tous les manques de clarté d’une situation internationale qui ne peut que s’assombrir avec l’accès à la bombe d’un Etat ouvertement révisionniste. Il est néanmoins regrettable que Mme Delpech use du terme galvaudé de “communauté internationale” pour décrire les réactions des principales puissances mondiales, ce qui ôte quelque crédibilité à ses développements et ne pourrait que faire sourire les caciques au pouvoir à Moscou, Pékin ou Téhéran. En tout état de cause, ne serait-ce que pour le chapitre consacré à la politique de la Russie à l’égard de l’Iran, ce livre mérite d’être lu, et ce, en dépit de considérations trop techniques de Mme Delpech.

S’il achète cet ouvrage, le lecteur de *La Gazette Royale* pourra être passionné par la description de la politique qui fut menée dans ce dossier par les trois Etats européens : Allemagne, France, Royaume-Uni, qui y sont parties prenantes. Si Mme Delpech peut se féliciter que ces trois puissances aient maintenu une ligne unitaire face aux menées de l’Iran, elle ne peut s’empêcher de souligner toutes les hésitations, pour ne pas dire faiblesses, dont ont fait preuve les Européens. Dans une courte phrase dans le corps de son texte, elle tranche d’ailleurs la question pour affirmer que les Trois Européens n’ont pas de stratégie vis-à-vis du régime des mollahs. Ses critiques vont aussi à l’encontre de l’AIEA (Association Internationale de l’Energie Atomique, dont le siège est à Vienne), à qui elle reproche d’avaloir les couleuvres que lui fait subir l’Iran et de ne pas coopérer avec le Conseil de Sécurité de l’ONU.

La rédaction du manuscrit s’est visiblement achevée en mars 2006, c’est-à-dire avant que le Conseil de sécurité de l’ONU ne prenne des sanctions contre l’Iran. Je conseillerais donc aux lecteurs qui s’intéressent à la question du nucléaire iranien de se procurer le numéro 2 - septembre 2006 - d’une nouvelle revue paraissant en France (*Le meilleur des mondes*), dans lequel Mme Thérèse Delpech fait à nouveau le point sur la question, surtout après les multiples déclarations négationnistes du Président iranien Mahmoud Ahmadi-nejad. Cette lecture complétera utilement celle du livre dont nous rendons compte, ne serait-ce que

parce que l’article de la revue met bien en lumière les hésitations des Occidentaux face au bellicisme iranien.

Sur la position des Etats-Unis d’Amérique et de l’administration de George W. Bush dans cette affaire, Thérèse Delpech a un jugement sévère. Elle n’exclut pas, en effet, que le second mandat de ce Président républicain ne se termine par un fiasco sur le nucléaire iranien, qui rappellerait celui qu’avait enduré Jimmy Carter lors de la crise des otages en 1979 à l’ambassade américaine de Téhéran. Il est certes trop tôt pour prévoir ce que sera la politique des USA jusqu’en 2009, mais dès à présent, notons que la diplomatie américaine semble actuellement prisonnière des arcanes du système onusien, système à l’égard duquel le principal acteur du dossier iranien, à savoir l’Etat d’Israël, n’a que peu de considération. Sur la politique d’Israël vis-à-vis de Téhéran, Mme Delpech a, à mon avis, écrit le moins bon chapitre de son livre, car elle y paraît sacrifier à la “langue de bois”. C’est dommage, car le lecteur aurait aimé savoir quelles considérations politiques et militaires peuvent déterminer la conduite future de l’Etat hébreu. Quoi qu’il en soit, le dossier du nucléaire iranien, qui est à la pointe de l’actualité depuis août 2002, trouve dans le livre de Mme Thérèse Delpech un début d’explication. Les mises en garde de cette spécialiste méritaient d’être signalées.

Fait le 29 janvier 2007

Pierre Campguilhem

“L’impiété et l’injustice ne sont pas une forme de gouvernement”¹

A la veille de la désignation d’un nouveau président, notre pays vit au rythme des sondages, des discours et des “meetings”. Il gaspille son potentiel dans une nouvelle manche de la guerre des partis. Chacun escompte de bons résultats, on pronostique déjà le vainqueur et les vaincus. Le rythme des élections remplace le rythme des saisons.

“L’impiété et l’injustice ne sont pas une forme de gouvernement” ! Si, au crépuscule du XIX^{ème} siècle, Mgr Gay, ancien Vicaire Général du cardinal Pie², s’exprimait ainsi, que dirait-il aujourd’hui ?

Ne serait-il pas amené à préciser que les hommes au pouvoir ne gouvernent pas mais qu’ils manipulent ? N’en conclurait-il pas que nous ne sommes pas soumis à un gouvernement mais à une manipulation et que cette manipulation se trouve constituée *“d’impiété et d’injustice”* ?

Il y a toujours eu un lien étroit entre élection³ et manipulation !

L’histoire officielle place la cause de la plupart des événements survenus depuis 1789 dans une espèce de spontanéité populaire. Cela est bien évidemment une imposture. Ces événements ne peuvent s’expliquer sans la pré-existence de structures officieuses qui les ont organisés ou exploités. Depuis la Révolution, ces structures (loges, salons et autres sociétés de pensée) sont le véritable laboratoire au sein duquel s’élabore l’essentiel de la vie publique du pays⁴.

Il est patent que les médias ont un impact majeur sur les élections, la majorité de la population vivant

sous perfusion de la télévision et des grands quotidiens. Il est non moins patent que les dits médias relayent et vulgarisent servilement les orientations prises par les sociétés de pensée. Mgr de Ségur pouvait, déjà, affirmer que *“La presse est le grand levier de la Révolution”*⁵.

Outre les médias, la quasi-totalité des structures de la société - telles que les écoles, les collectivités locales, les associations, les syndicats - se chargent, aujourd’hui, de soumettre le peuple au joug du “politiquement correct”. Les organisations reli-

gieuses, elles-mêmes, se sont mises de la partie. Et les individus, ainsi éduqués, constituent “l’électorat”, base éternelle, abêtie mais disciplinée, du système électoral.

Les clivages et les oppositions qui, au plan social, s’exacerbent chaque jour davantage, révèlent, à notre avis, l’asservissement total des esprits. L’évocation de sujets, tels que la Révolution, le gouvernement de Vichy, la colonisation, fait instantanément naître des inimitiés plus profondes que celles qui existaient entre Français et Allemands en 1914 !

La manipulation ne constitue pas seulement “un pouvoir”, mais “le pouvoir”.

Du fait de la conception élevée qu’ils ont de ces notions, les bons ont du mal à reconnaître une autorité et un gouvernement là où ils ne trouvent que finances, loges, médias... Mais, c’est précisément par

le **bas** que ces éléments agissent et constituent un pouvoir. La force de ce pouvoir-là est proportionnelle à l’**obscurité** dont il s’entoure ; obscurité dont l’élection fait partie.

Que l’on ne s’imagine pas que le “travail” de manipulation a lieu juste avant l’élection afin d’en obtenir le résultat souhaité. Il ne s’agirait là que d’un simple

(Suite page 4)

1) Mgr Gay in *La Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ d’après le Cardinal Pie*, Théotime de Saint-Just - Editions Sainte Jeanne d’Arc, Villegenon, 1988, page 146, et Edition DPF, 86190 Chirè en Montreuil.

2) Dans l’ouvrage cité, Mgr Gay rapporte que *“... par ses préférences personnelles, appuyées sur de longues études, une science profonde et de très graves raisons notre cher Cardinal [le Cardinal Pie] était légitimiste...”*.

3) Nous comprenons, ici, par “élection” celle qui se pratique dans le cadre du suffrage universel.

4) *“Dans les tavernes des origines, ils [les francs-maçons] ont contribué à diffuser les valeurs qui furent celles de la Révolution française et que proclame la Déclaration des droits de l’Homme et du Citoyen... Il n’est pas de grande question sociale, touchant à la condition humaine, que les francs-maçons n’aient abordée... Aujourd’hui, je veux saluer votre action qui a joué un rôle essentiel dans l’enracinement de l’idéal républicain en France...”*. Allocution prononcée par le Président Jacques Chirac, le 23 juin 2003, lors de la commémoration du 275^{ème} anniversaire de l’installation de l’Ordre maçonnique en France.

5) Mgr de Ségur in *La Révolution expliquée aux jeunes gens* - Editions du Trident, Paris, 2003, page 1.

truquage ! Ce qui existe avant l'élection est bien plus qu'un truquage, c'est un pouvoir politique bien établi ! Les structures, qui manipulent, orientent, décident, constituent le pouvoir bien avant et bien au-dessus de l'élection

qu'elles contrôlent totalement. L'élection⁶ n'influe pas sur ce pouvoir, c'est ce pouvoir qui gère l'élection qui n'est, en fait, qu'un élément, une étape de la manipulation.

L'histoire nous enseigne que

l'élection n'est aucunement la partie la plus importante de la manipulation. La plus bruyante, sans doute ! La plus importante, certainement pas !

Ne peuvent gagner une élection que ceux qui gouvernent déjà !

Les preuves historiques de ce que nous avançons.

Le coup d'état, et non le choix populaire, est à l'origine de toute révolution : en 1789, 1799, 1830 ou 1848, en France, à Naples, à Parme ou ailleurs.

Il est parfaitement admis, y compris dans les milieux universitaires les plus officiels, que les Français, jusqu'à une époque récente, étaient, en grande majorité, catholiques. Cette majorité était particulièrement écrasante pendant la période allant de 1871 à 1914 et qui, pourtant, a vu s'établir l'essentiel de la législation anticatholique. "En 1871, ... la France compte alors 35 millions de catholiques, 600 000 protestants, 50 000 israélites et 80 000 libres penseurs..."⁷ Comment expliquer que les dizaines d'élections qui ont eu lieu à cette période aient constamment produit des gouvernements anti-catholiques ?

Récemment, le sénateur Jean Cluzel reconnaissait naïvement que, sous la III^{ème} République, le rôle dévolu au Sénat, à une époque où 75 sénateurs sur 350 étaient élus par la Chambre des Députés et inamovibles⁸, était de se protéger contre les excès de la représenta-

tion populaire établie : "... instituer une représentation tout en s'en protégeant..."⁹.

En bien des occasions, ce sont les révolutionnaires eux-mêmes qui se sont opposés à la tenue d'élections, à la mise en place du suffrage universel et même censitaire.

- En 1799, ce sont les révolutionnaires qui ont fait appel à Bonaparte et, plus tard, abandonneront la république pour l'empire.

- En 1830, les républicains se font "doubler" par la bourgeoisie maçonne qui préfère la monarchie d'un Louis-Philippe¹⁰.

- En 1851, la même bourgeoisie choisit le carbonaro Louis Napoléon toujours au détriment de la république.

- En 1871, Gambetta n'hésite pas à déclarer : "Je persiste plus que jamais à considérer les élections générales comme étant néfastes à la République. Je me refuse à les accepter, à y faire procéder"¹¹.

- Contrairement à une idée reçue, après 1830, ce sont les

légitimistes qui ont milité pour le suffrage universel et les révolutionnaires pour le suffrage censitaire¹².

Pourquoi les révolutionnaires ont-ils, à ces époques, préféré certaines formes de monarchie à la république ? le suffrage censitaire au suffrage universel ?

Parce que les conditions n'étaient pas, alors, réunies pour que la manipulation puisse fonctionner. Parce qu'ils n'étaient pas encore en mesure de maîtriser et contrôler un système qui, en fait, aurait pu leur faire perdre le pouvoir¹³.

Ils ne disposaient pas de la presse. Le peuple n'était pas encore ouvert au débat d'opinion...

En 1871, ils leur a bien fallu s'accommoder de ce suffrage. C'est Bismarck qui l'exigeait ! Résultat : une chambre composée de plus de 400 députés royalistes !

L'alerte avait été chaude ! Ils déployèrent, alors, tout leur savoir-faire pour, par séduction, mensonge, tromperie, imposer leur tyrannie à 35 millions de catholiques, eux qui n'étaient que quelques milliers !

(Suite page 5)

6) « Le suffrage universel ne sème, ni ne cultive, ni ne laboure, ni ne conserve. Il dissipe, il gâche, il dévore. ». Louis Veuillot, Derniers Mélanges, 7 décembre 1878.

7) Brigitte Basdevent-Gaudemet in *Le jeu concordataire dans la France du XIX^{ème} siècle* - P.U.F. - 1988 - Citée par Adrien Loubier in *Légitimisme et Papauté* - Editions Sainte-Jeanne d'Arc, Villegenon, 2006.

8) Les deux cent soixante quinze autres étant élus par un collège restreint composé par les conseillers généraux et les délégués des conseillers municipaux.

9) Jean Cluzel in *L'Indispensable Sénat* - Economica, Paris, 1998, page 241.

10) Cf. Michel Bernard Cartron in *La deuxième révolution française* - Artna, Clamecy, 2005.

11) Mgr Delassus in *La conjuration antichrétienne* - Editions pamphiliennes, Strasbourg, page 136.

12) Cf. Stéphane Rials in *Révolution et Contre-Révolution au XIX^{ème} siècle* - Editions D.U.C./Albatros, Paris, 1987.

13) C'est toute l'histoire du processus de l'établissement de l'empire entre 1799 et 1804.

(Suite de la page 4)

En réalité, les révolutionnaires connaissent mieux que nous le rôle secondaire de l'élection. Hormis les fièvres maladroites de la première période de la révolution, ils n'ont jamais espéré "gagner" une élection. Bien plus que les catholiques, ils savent que *"Toujours et partout, la raison humaine a pensé et dit que l'autorité appartient à la*

*cause..."*¹⁴ et que le peuple ne peut pas être une "cause politique". Le peuple pris dans un sens électoral, dans le sens d'un corps censé choisir un gouvernant, n'existe pas. Ce n'est qu'une vue de l'esprit.

Les révolutionnaires ont toujours le mot "peuple" à la bouche. Il s'agit, en fait, d'un mensonge. Ce souci du peuple

est *"encore un masque qu'il faut arracher à la Révolution"*¹⁵. Le peuple demande à être gouverné et ils le manipulent avec mépris.

La question qui se pose est alors la suivante : si l'élection n'a pas le rôle politique que les gens de bien lui prêtent, celui de désigner un gouvernant, pourquoi les révolutionnaires l'ont-ils établie ?

"Si la Révolution se montrait telle qu'elle est, elle épouvanterait tous les honnêtes gens. Elle se cache sous des noms respectés"¹⁶.

La vertu essentielle du suffrage universel, qui l'a fait tant chérir par les révolutionnaires, est d'entretenir l'obscurité autour de leur manipulation et de tromper profondément les gens sur leur véritable action :

- tromper le révolutionnaire de base, souvent "honnête" et bien intentionné ;

- tromper ceux qui réagissent, pour une raison ou pour une autre, les catholiques bien sûr, mais aussi les simples mécontents, en leur faisant adopter un mode d'action qui n'est qu'une voie de garage.

Un des aspects fondamentaux de la subversion de nos adversaires consiste à prévoir et à noyauter les

réactions qui se forment toujours à chaque étape de leur action subversive. Bien souvent, cette anticipation intervient même avant que ladite étape ne soit entamée.

Dans cette optique, l'élection est un chef-d'œuvre. Avec elle, le noyautage, le contrôle des réactions sont automatiques, instantanés, institutionnalisés.

Et il faut reconnaître que le système a bien marché et continue de le faire !

Quelle misère de voir tant de catholiques antimodernistes, antilibéraux, antirévolutionnaires, antirépublicains même, s'approvisionner aux arsenaux de la ré-

volution pour tout ce qui concerne l'action pratique !

Ces catholiques condamnent avec vigueur, courage et persévérance bien des erreurs modernes, mais, dès qu'il s'agit de poursuivre l'effort dans la pratique, ils adoptent et utilisent l'arme que leur tendent leurs adversaires : ce suffrage universel qui, en fait, est le produit des erreurs qu'ils ont farouchement combattues en théorie. Ils épuisent leurs forces et progressivement leurs idées en prenant comme réalité politique incontournable ce qui n'est qu'une illusion masquant le vrai pouvoir auquel ils n'ont évidemment pas accès.

En conclusion...

C'est un système monstrueux, dira-t-on ! Eh bien oui, c'est un système monstrueux, tout autant que celui qui en a la paternité et que nous désigne Don Félix Sarda y Salvany : *"Mais de toutes les raisons qui doivent tenir le catholique de notre temps en garde contre les gouvernements de forme*

populaire, la plus forte doit être l'empressement que la franc-maçonnerie a mis toujours et partout à les établir. Avec une intuition merveilleuse, l'enfer a reconnu que ces systèmes de gouvernement étaient les meilleurs conducteurs de son électricité, et qu'aucun autre ne pou-

*vait mieux le servir à souhait"*¹⁷.

Est-il possible que des "réalités" quotidiennes soient, en fait, aussi fausses ? Eh bien oui, aussi fausses que le père du mensonge ! Pie X ne disait-il pas que *"le suffrage universel est un mensonge universel"* ? Mgr de Ségur ne disait-il pas

(Suite page 6)

14) Mgr Delassus in *Le problème de l'heure présente* - Desclée de Brouwer et Cie, Lille, 1904, page 151.

15) Mgr de Ségur, op. cit. , page 91.

16) Mgr de Ségur, op. cit. , page 49.

17) Don Felix Sarda y Salvany in *Le libéralisme est un péché* - Editions Nouvelle Aurore, Paris, 1975, page 56.

(Suite de la page 5)

que “*Le principal caractère des attaques de la Révolution contre l’Eglise, c’est l’audace dans le mensonge.*”¹⁸

Que faire ? Empêcher nos ennemis de manipuler en mettant en lumière leur fourberie, en dénonçant, en particulier, le mensonge

que constitue l’élection. “*La lumière lui [la Révolution] enlève, je ne dis pas tout ce qu’il y a de religieux, mais d’honnête parmi les hommes*”¹⁹.

Il faut poursuivre en politique pratique l’effort contre-révolutionnaire fait dans les domaines théorique et religieux, et il faut le

faire, dès à présent, en retrouvant les vrais principes concernant l’action politique, l’autorité...

Cela nous permettra d’être formés et de pouvoir batailler de manière structurée le jour où Dieu nous en donnera l’occasion²⁰.

Coetdro

18) Mgr de Ségur, op. cit. , page 29.

19) Mgr de Ségur, op. cit. , page 47.

20) Il faut remarquer que, depuis 1789, notre pays a traversé de nombreuses crises, d’une importance parfois telle que les révolutionnaires ont “perdu les pédales” et se sont, eux-mêmes, débarrassés du pouvoir. A bien des reprises, les catholiques, largement majoritaires, auraient pu reprendre les rênes. Ils ne l’ont fait qu’en 1814. Ils avaient, alors, la seule doctrine d’action capable, en France, de refaire l’unité : la doctrine légitimiste. Ayant, depuis, oublié les principes qui avaient fait notre histoire, ils n’ont plus été en mesure de reprendre l’initiative.

Politique internationale

A Londres, en ce mois de janvier 2007, d’éminentes personnalités auraient rendu publiques certaines archives déclassées du Foreign Office. Ces archives relatent l’offre de réunion politique de la France avec la Grande-Bretagne, sous la houlette de S.M. Elisabeth II, que M. Guy Mollet (alors Président du Conseil) serait venu proposer à son homologue britannique, Antony Eden, en l’année 1956. Cet épisode se serait donc produit l’année de l’intervention militaire franco-anglaise autour du canal de Suez et cinq cent trois ans après la victoire française de Castillon censée clore la guerre de Cent Ans.

S’agit-il d’un échantillon du fameux humour britannique ?

Peut-on rappeler une curiosité moins souriante ? Entre les deux dernières guerres mondiales, les techniciens de la Wehrmacht essayaient discrètement leurs matériels en territoire soviétique afin de contourner les dispositions du traité de Versailles. Or, en 1937, le

grand état-major de l’Armée Rouge fut décimé parce que ses plus hauts responsables, dont le maréchal Mikhaïl Toukhatchevsky, furent accusés, condamnés et fusillés pour trahison grâce aux admirables faux documents élaborés puis distillés par les services secrets allemands.

Ces péripéties facilitèrent sans doute le début foudroyant de l’opération Barbarossa (nom de code de l’invasion de l’URSS) qui s’acheva moins bien.

Comment ne pas revenir, une fois de plus, sur la célèbre victoire de Valmy, en 1792, transformée en hymne de bravoure du républicanisme pur et dur, dont l’issue dépendit en réalité de la fraternité associative des deux généraux en chef et, sans doute aussi, de l’éclat des diamants de la Couronne de France.

Ainsi les grands événements nationaux ou internationaux doivent-ils être interprétés en deux temps : d’abord, quant à leurs conséquences immédiates,

ensuite seulement, après la période de patience qui, au fil des ans, érode les secrets les mieux gardés et, alors, révèle les desseins profonds des acteurs.

Ainsi convient-il de ne décrypter qu’avec d’infinies précautions les déclarations, si fracassantes soient-elles, qui concluent aussi bien une conférence diplomatique qu’un rassemblement politique à grand spectacle et, d’une façon générale, les discours et palabres qui inondent la presse écrite, radiodiffusée, télévisée. Quant aux rumeurs...

Il n’est pas inutile, aussi, de garder à l’esprit qu’une guerre, aujourd’hui en cours, est, bien souvent, la suite de guerres bien antérieures dont les précédents épisodes n’ont pas éliminé les circonstances qui, à l’origine, motivèrent le conflit.

La guerre en Tchétchénie n’a rien d’une actualité brûlante, soldats russes et montagnards tché-

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

chènes commencèrent à en découdre dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Il s'agissait, alors, de garantir la sécurité des rives de la Mer Noire, il s'agit, maintenant, de couvrir l'acheminement du pétrole.

Le feu qui couve au Kosovo et dans ses alentours est-il autre chose que la question des Balkans qui, au début du siècle dernier, cristallisa, à bon droit, tant d'inquiétudes avant de constituer le détonateur de la Première Guerre mondiale ?

Alors que les convertis à l'Europe unie égrènent d'interminables alexandrins pour appeler l'union, le Pays Basque, la Catalogne et le Monténégro aspirent visiblement à

l'indépendance, tandis que la télévision belge, en ce même janvier 2007 (est-ce un canular ou un ballon d'essai ?), réveille l'attention de ses téléspectateurs en diffusant l'information-fiction d'une partition du royaume : les wallons au sud et les flamands au nord.

Et, toujours en ce mois de janvier 2007, décidément fertile en événements, les astrophysiciens chinois ont atteint et détruit, par missile, un de leurs satellites en orbite haute qu'ils jugeaient obsolète.

Il y a loin de cette performance technologique à l'époque où cet excellent M. Mao Tse

Toung incitait les paysans à construire des hauts fourneaux de village afin de soutenir l'essor du peuple. Loin.. ? Guère plus d'une trentaine d'années !

Ladite performance pose, cependant, un problème. En 1494, les Espagnols et les Portugais se partagèrent le monde dit nouveau, que leurs navigateurs venaient de découvrir, en convenant d'une ligne qu'ils tracèrent sur une carte, jointe en pièce essentielle, à leur traité de Tordesillas. Aujourd'hui, comment partager le cosmos dont nul, ici-bas, ne connaît les limites ?

d'Herblet

Littérature

Jean de La Varende

(1887 - 1959)

Jean de La Varende est aujourd'hui un auteur peu connu. Il fait l'objet de l'ostracisme des révolutionnaires de tout poil qui exercent une véritable dictature sur la littérature française. Heureusement, depuis quelque temps, des efforts méritoires sont entrepris pour le faire apprécier.

Sa biographie.

Jean de La Varende naît au château de Bonneville, commune de Chamblac (Eure), le 24 mai 1887. Il est le troisième enfant, après Robert (3 ans) et Gabrielle (1 an), né de Marie Charles Gaston Malart de La Varende et de Laure Floriot de Langle. Son père décède quelques jours après sa naissance. Aussi, après trois ans de veuvage, sa mère, ne se sentant plus d'attaches en Normandie, quitte le Pays d'Ouche pour s'installer à Rennes dans un bel immeuble au Contour de La Motte.

Jean fait, dans la capitale bretonne, ses études, qu'il terminera au collège Saint-Vincent. En 1905, il a 18 ans. Il ressent douloureusement la loi de séparation des Eglises et de l'Etat et son corollaire : les inventaires. La république anti-religieuse, après avoir chassé de nombreuses Congrégations, avait donné l'ordre à la

force publique de pénétrer, même par effraction, dans les églises et les lieux de culte pour inventorier les meubles et objets s'y trouvant. Ces pénibles événements contribueront à consolider chez La Varende son attachement aux valeurs traditionnelles dans lesquelles il a été éduqué.

Reçu au baccalauréat, il entre à l'école des Beaux-Arts de Rennes. C'est à Paris, ville qu'il n'aima jamais, qu'il achèvera ses études dans cette filière.

Jean était d'une santé fragile et d'une très vive sensibilité. Malgré son profond désir de servir sa patrie en 1914, il est réformé et sera affecté comme infirmier dans les services auxiliaires.

Hormis ses études et la période de la Première Guerre mondiale, il passera la quasi-totalité de sa vie

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

dans son domaine familial de Bonneville.

Il épouse en 1919 Jeanne Latham-Roederer, jeune veuve née d'une riche famille protestante. Femme joyeuse et enjouée, elle sera pour Jean un précieux soutien affectif. Cette bonne épouse consacra sa force et son argent à la sauvegarde du château, de ses dépendances et de son patrimoine agricole. Elle lui donnera un fils (Eric) qu'il aima profondément.

Détaché des problèmes matériels, La Varende se consacre à ses passions : peinture et maquettes de la marine à voile : plus de 200 voiliers de toutes époques fabriqués de ses mains sont toujours exposés dans le château.

Ce n'est qu'en 1934 qu'il publie son premier ouvrage littéraire dont je reparlerai.

Le 22 novembre 1939, sa femme décède. Jean en éprouve une profonde douleur. Mais il conservera la force de poursuivre son œuvre romanesque et historique.

En décembre 1942, il est élu à l'Académie Goncourt.

La guerre puis la libération ont causé peu de sinistre à son domaine de Bonneville. Mais le nouveau monde littéraire, qui s'impose en 1944 et les années suivantes, jette sur La Varende un soupçon de collaboration. Quelle vile calomnie à l'encontre d'un homme

si profondément attaché à la grandeur de sa patrie ! Ce fut notamment le fait d'intellectuels de gauche qui se sont emparés de l'Académie Goncourt. Son courage et sa persévérance lui permettront de reprendre place dans la littérature française. Les écrivains de l'Ouest lui feront le juste honneur de l'élire à leur présidence, dans les dernières années de sa vie.

Le 27 août 1948, une jeune fille de 21 ans d'une éblouissante beauté (Janine Chantreuil), grande admiratrice de l'écrivain, vient au Chamblac. Elle ne tardera pas à rester vivre avec lui et se dévouera à ses côtés pour la tenue du domaine et comme secrétaire. Quels furent, en réalité, leurs rapports ? Elle lui proposa le mariage, mais La Varende refusa par respect pour sa jeunesse. "Maria-Pia", c'est ainsi qu'il l'appela, fut le soleil de ses dernières années.

Le 5 juin 1959, La Varende est à Paris pour dédicacer ses œuvres. Le lundi 8 juin, il se trouve dans son appartement 165, rue du Faubourg Saint-Honoré. A 7 heures, étouffant et sentant sa mort imminente, il appelle Maria-Pia et lui dit : "Ce ne sera pas long... Pardon... C'est fini.". Puis il fit un signe de croix, sombra dans l'inconscience et il mourut.

Les obsèques religieuses furent célébrées en l'église du Chamblac par l'abbé Montgomery-Wright, en présence du Père Abbé de l'abbaye du Bec-Hellouin (Dom Grammont). Son corps repose dans le petit cimetière à l'ombre de l'église du Chamblac.

Son œuvre littéraire. L'œuvre littéraire de Jean de La Varende est immense. En voici quelques aspects :

Le romancier

Le nombre de romans édités par l'écrivain normand est impressionnant. Certaines de ses publications constituent une suite. C'est le cas de : *Nez de Cuir*, *Le Centaure de Dieu* (chef-d'œuvre justement récompensé par le prix de l'Académie Française en 1939) et *Le troisième jour*. Un autre leur est directement lié : *Man d'Arc*.

Citons quelques autres romans pour mémoire : *Le cavalier seul*, *L'homme aux gants de toile*, *Cœur pensif*, *La partisane*, *Le non de Monsieur Rudel*, *Six lettres pour un jeune prince*, *L'amour sacré et l'amour profane* etc... tous plus passionnants les uns que les autres.

Le nouvelliste

La Varende est un romancier de talent mais, plus encore, un nouvelliste de génie. Il en maîtrise particulièrement bien la construction : description des lieux et du contexte, présentation progressive des personnages et, avec un art consommé du suspense, il nous fait cheminer vers un dénouement le plus souvent imprévisible. Notre auteur rassemble dans un même

livre et sous le même titre un certain nombre de nouvelles en principe autour d'un thème central. Un exemple : *L'objet aimé* ; tout se concentre sur un objet mobilier de collection ou d'une valeur affective.

Comme les romans, les recueils de nouvelles abondent chez La Varende. Citons-en quelques-uns : *Heureux les humbles !* (un véritable chef-d'œuvre !), *Amours*, *L'empreinte*, *Princes et manants*, etc...

Les œuvres diverses

Il est nécessaire de rassembler sous ce titre d'autres réalisations de genres littéraires différents :

1 - Suites romanesques

Voici quelques titres : *La tourmente*, *Esculape*, etc..

2 - Poésie

La Varende a publié un recueil de poèmes intitulé *O Pia !*.

3 - Contes

Comme les nouvelles, le hobereau du Pays d'Ouche excelle dans le conte. Ainsi : *Contes sau-*

(Suite page 9)

(Suite de la page 8)

vages, *Contes fervents*, *Contes de Noël en Pays d'Ouche* (ces derniers sont admirables !).

Dans *Contes sauvages*, parus aussi sous le titre *Terre sauvage*, après avoir consacré les premiers récits à la geste chouanne, La Varende dresse, dans les deux suivants, avec beaucoup de sensibilité, le portrait d'admirables femmes : *Marie Bourgogne* et surtout, *Gaby Saphir*.

L'historien

L'histoire occupe une place importante dans les travaux de l'écrivain. Voici quelques ouvrages :

1 - Pour la Normandie :

- *Guillaume Le Bâtard conquérant*.
- *Les châteaux de Normandie*.
- *Le Mont Saint-Michel*.
- *L'abbaye du Bec-Hellouin*.
- *Le Maréchal de Tourville et son temps*, (peut-être le plus documenté).
- *Duquesne*.
- *Mademoiselle de Corday*, (remarquable également).
- *Frotté*.

La liste n'est pas exhaustive.

2 - Pour la Bretagne :

- *Cadoudal* (j'y ai particulièrement apprécié l'héroïsme, pour ne pas dire la sainteté, de ce chef chouan préparant ses compagnons de détention à la mort et la foi de Georges et de ses amis sur le chemin de l'échafaud. C'est grand et sublime !).
- *Suffren*.
- *Surcouf corsaire*.

Et d'autres encore.

3 - Le reste de la France :

Il s'est intéressé aussi à d'autres régions françaises avec *Versailles*, *Le Duc de saint-Simon* (chroniqueur de la cour de Louis XIV), *Jean Bart*, etc...

L'hagiographie

La Varende a publié des vies de grands saints sous les titres suivants

- *Le curé d'Ars et sa passion*.

Les deux "fois" de La Varende.

Pour terminer, j'évoquerai l'émouvante série de nouvelles réunies sous le titre *Les Manants du Roi*. C'est un hymne à la fidélité ! Les dernières, respectivement intitulées : *La fugue*, *L'enterrement civil*, *La procession*, *Le hobereau* et *La mort du chêne* nous font revivre le douloureux drame de conscience

- *Don Bosco*.

- *Monsieur Vincent*.

Le critique littéraire

Sous le titre : "*Grands Normands : Gustave Flaubert, Barbey d'Aurevilly et Guy de Maupassant*", l'écrivain du Chamblac exerce une critique intéressante sur les œuvres de ces trois auteurs normands.

La Varende et la Normandie

Jean de La Varende est un hobereau qui vit dans son château de Bonneville en union profonde avec les paysans (dans le sens de : gens du pays) de l'Ouche. Il connaît chaque famille de toute couche sociale. Cet amour du terroir et de ses habitants apparaît dans la plus grande partie de son œuvre. Mais *Le Pays d'Ouche*, ensemble de nouvelles édité sous ce titre en 1934 (sa première œuvre littéraire) et *La Normandie en fleurs* (autre recueil de nouvelles) en témoignent particulièrement.

La Varende et la Bretagne

Jean est d'ascendance bretonne par sa mère. Les Fleuriot de Langle sont une famille d'illustres marins. L'un de leurs ancêtres, mort en 1787 naufragé à l'île Maounia, commandait *L'Astrolabe*, le deuxième bateau de l'expédition tragique de La Pérouse.

La famille Fleuriot de Langle possède encore aujourd'hui le manoir de la Morinais en Iffendic (près de Montfort-sur-Meu). Pendant son enfance, le grand-père de Jean l'intéresse au monde de la marine, d'où son goût pour la construction de voiliers. Dans ses romans et nouvelles, La Varende laisse parfois libre cours à son imagination. Ainsi, la chapelle du château du marquis Hordon de La Barre, décrite dans *Le Centaure de Dieu* est, en réalité, celle se trouvant dans le parc du manoir de la Morinais.

Jean aimait bien la Bretagne. Son roman *Le Roi d'Ecosse* a pour cadre Rennes à la toute fin du XIX^{ème} siècle. Cet ouvrage nous plonge dans l'atmosphère de cette cité, alors petite capitale provinciale assez bourgeoise et cancanière. Les idées anticléricales nouvelles commençaient à s'y introduire, mais la majorité de ses habitants restait profondément attachée à la religion et, pour eux, le temps et la vie s'écoulaient au rythme des fêtes de l'année liturgique.

consécutif à la condamnation de l'Action Française désignée, ici, sous le vocable d'Energie Nationale. C'est présenté avec beaucoup de sensibilité.

Pour La Varende, une société harmonieuse doit reposer sur deux piliers : le trône et l'autel. Si l'un des deux vient à défaillir, tout l'édifice s'écroule. Sur le

plan national, les hommes sont soumis à deux paternités : spirituelle (Dieu représenté par le clergé) et temporelle (le Roi de droit divin par son sacre). Il en va de même sur le plan local. Dans un pays rural, les paroissiens et les vassaux sont sous la protection spirituelle du curé et temporelle du seigneur ou hobereau, tous deux leurs pères. Ces derniers leur doivent un dévouement sans faille jusqu'au total oubli d'eux-mêmes.

Voici textuellement, à titre d'exemple, ce qu'écrit La Varende pour expliquer sa conception de la noblesse (ou plus précisément du rôle du seigneur) :

“Voici la noblesse : tu seras exempt de certaines corvées, tu paieras un peu moins d'impôts, on te fera honneur mais on exigera de toi que tu te maintiennes

en première ligne des combattants, que tu sois fidèle, sans peur, actif, probe, généreux, la main ouverte. Que tu sacrifies ta famille, ta fortune, que tu protèges avant tout et que, loin de te faire valoir, tu restes muet sur tes mérites et ceux des tiens”.

La Varende pour Dieu et le Roi, tel est le titre de la remarquable biographie de l'écrivain faite par Anne Brassié. Voilà résumées, en ces quelques mots, les deux “fois” et la fidélité de ce grand auteur.

Par cet article, je vous ai montré quelques aspects de sa personnalité et de son œuvre. C'est un aperçu, certes, mais voulu délibérément. A vous, chers lecteurs, de le découvrir. Ce sera sûrement plus enrichissant que tous les commentaires que je pourrais faire.

Jean-Yves Sancier

Précisions utiles pour bien comprendre le contexte dans lequel vivait l'écrivain normand.

La condamnation de l'Action Française

Rappelons que l'Action Française (A.F.) était une ligue politique royaliste fondée à la fin du XIX^{ème} siècle. Cette ligue prit des libertés à l'égard du droit monarchique français, notamment par son soutien à la branche d'Orléans.

Par suite de fausses informations adressées au Saint-Siège, Pie XI condamna l'A.F. et excommunia les membres qui lui demeurèrent fidèles.

Ce fut un drame de conscience terrible car cette ligue royaliste, alors très puissante, était le seul mouvement monarchiste vraiment connu. Il existait bien un légitimisme favorable à la branche aînée d'Anjou, mais il rassemblait une poignée d'adhérents et de sympathisants et était ignoré de la quasi-totalité des Français et très probablement de Jean de La Varende¹. De nombreux catholiques fervents qui œuvraient avec tant de générosité pour leurs paroisses, patronages et écoles catholiques tout aussi profondément attachés à l'A.F. se trouvèrent privés de sacrements, moururent sans leur secours et, exclus des églises, furent enterrés

civilement.

Dès la première année de son pontificat (1939), Pie XII leva la condamnation et les mesures d'excommunication.

L'abbé Montgomery-Wright ramène La Varende à la communion catholique

La condamnation de l'A.F. fut pour La Varende une très douloureuse épreuve. Il ne pouvait dissocier ses fidélités catholique et monarchique. Se sentant banni, il abandonne sa paroisse du Chamblac et assiste le dimanche à la messe à Broglie, discrètement au fond de l'église. En 1957, un prêtre écossais arrive au Chamblac. Il s'agit de l'abbé Montgomery-Wright. C'est lui qui convaincra La Varende de rejoindre son ancienne communauté chrétienne. Ce fut pour ce dernier une grande joie. Les deux hommes convinrent d'organiser, tous les ans, la procession de la Fête-Dieu dans le parc du château de Bonneville. Avec le décès de ce bon prêtre, survenu en 1996, cette sainte tradition a disparu.

Bibliographie

Il existe deux biographies de La Varende.

La plus ancienne est : *La Varende le visionnaire* de Philippe Brunetière, éditée chez Flammarion. Elle est assez difficile à trouver.

Bien entendu, je rappelle celle d'Anne Brassié : *La Varende pour Dieu et le Roi* susmentionnée, éditée chez Perrin. Il est aisé de se la procurer.

Les œuvres de l'écrivain normand sont à votre disposition soit :

- auprès de l'Association *Présence de La Varende* 16, rue de La Varende 14250 Tilly-sur-Seulles,
- auprès (certaines seulement) de D.P.F. BP 1, 86190 Chiré en Montreuil.

1) Il faut cependant noter que Jean de La Varende était resté de tout cœur, comme son œuvre le prouve abondamment, profondément attaché à la légitimité et ouvertement hostile aux Orléans.

Aliénor d'Aquitaine

Aliénor d'Aquitaine est l'héritière de l'un des plus riches domaines de l'Europe médiévale. Le comté du Poitou, les duchés d'Aquitaine et de Gascogne forment une vaste région entre la Loire, les Pyrénées, l'Atlantique et le Rhône.

Le royaume de France est centré sur Paris et l'Île de France. Les rois, héritiers de Charlemagne, sont les suzerains des fiefs qui correspondent à la France actuelle. Le Poitou est le fief le plus septentrional, il est limitrophe avec la Bretagne, l'Anjou et la Touraine. Poitiers est sa capitale, résidence préférée de ses suzerains. À l'est, il y a le comté du Berry. L'Aquitaine comprend les comtés de Saintonge, de Périgord et d'Angoulême, le Limousin, la Marche et l'Auvergne. Au sud, il y a l'Agenais, le duché de Gascogne ou de Guyenne avec son port, Bordeaux.

Le duc Guillaume X, le premier des troubadours se remarie avec Philippe, l'héritière du comté de Toulouse. Il en a un fils, Guillaume le Toulousain, en 1099. En 1115, Guillaume IX se passionne pour "Dangereuse", femme d'Aimery I^{er} de La Rochefoucauld, vicomte de Châtellerauld. Dangereuse veut allier le fils héritier de Guillaume, Guillaume le Toulousain à sa fille Aenor en 1121. Leur premier enfant, Aliénor d'Aquitaine, naît en 1122, soit au palais ducal de Poitiers, soit au palais ducal de l'Ombrière à Bordeaux ou au château de Belin. Elle est baptisée Aliénor, "l'autre Aenor", d'après l'expression latine Alia - Aenor. Aenor a d'autres enfants : Pétronille en 1125 et Guillaume Aigret en 1126 ou 1127.

Guillaume IX meurt le 10 février 1127. Le règne de Guillaume X est court et agité. En 1130, Aenor et ses enfants s'installent à Talmont au

nord de La Rochelle. Elle y meurt ainsi que Guillaume Aigret. Aliénor est à huit ans l'héritière de son père. Elle a perdu très jeune son grand-père, sa mère et son frère. Elle est élevée avec délicatesse et dans l'abondance. Elle habite dans les châteaux et les palais de Guillaume X, en particulier à Poitiers. Le palais de Poitiers est situé sur le bord du Clain et il est entouré de jardins. Guillaume IX veut qu'Aliénor reçoive une bonne instruction. Elle apprend à lire dans sa langue maternelle, la langue d'oc, elle apprend la langue d'oïl et le latin. Le "gai saber" (le gai savoir) lui est familier. Elle a le goût de Guillaume IX pour la poésie et la littérature courtoise romanesque. Elle devient une vraie sportive, elle apprend à monter à cheval, elle aime la chasse au faucon. Elle est formée aux travaux d'aiguille et à la tenue du ménage. Elle est très belle ; jeune, elle est qualifiée de "perpulchra" (plus que belle). D'après le troubadour Bernard de Ventadour, elle est ravissante, gracieuse et l'incarnation du charme, elle a de beaux yeux et un noble visage et elle est digne d'être l'épouse d'un roi. Elle a les cheveux brun-roux, d'après la peinture murale de Ste-Radegonde de Chinon.

Louis VI, roi de France, veut marier son fils, le dauphin Louis, à Aliénor et acquérir le plus grand fief d'Europe. L'abbé Suger appuie le roi. Le dauphin Louis est né à Fontainebleau vers 1120-1121, il est le fils du roi, et d'Adélaïde, fille d'Humbert II, comte de Maurienne et de Savoie. Son frère aîné Philippe meurt d'une chute de cheval. Louis devient premier dans l'ordre de succession au trône et il est couronné roi du vivant de son père à Reims

le 25 octobre 1131 par le pape. Il était un enfant moine à l'abbaye de St Denis où Suger s'occupait de son éducation. Il était doux, fait pour la vie monacale ; Louis VI lui fait apprendre l'administration des affaires publiques. Il est grand, musclé, a les yeux bleus et les cheveux blonds.

Le 9 avril 1137, le Vendredi Saint, Guillaume X, malade, arrive à Compostelle. Il lègue ses domaines à Aliénor et il la place sous la tutelle de Louis VI. Il stipule que les terres ne doivent pas être incorporées au domaine royal, mais qu'elles demeurent indépendantes et transmissibles à ses descendants. Aliénor est à quinze ans comtesse de Poitiers, duchesse de Gascogne et d'Aquitaine. Le dimanche 25 juillet 1137, elle se marie avec Louis à St-André de Bordeaux, l'archevêque célèbre leur union, la mariée porte une robe de velours. Plus de 1000 invités assistent à la cérémonie nuptiale. À la fin, les mariés portent les couronnes duciales et ils trônent sans dais dans le chœur de la cathédrale. Ils vont au palais de l'Ombrière pour le banquet. Ils passent leur première nuit au château de Taillebourg. Ils vont à Poitiers, ils séjournent dans la tour Maubergeon et les festins se poursuivent pendant plusieurs jours. Ils sont investis du Poitou dans la cathédrale, le 8 août. Ils partent pour Paris avec Pétronille. Louis VI est mort le 1^{er} août et Louis et Aliénor sont roi et reine de France. Ils s'installent dans le palais de la Cité. Louis VII ordonne de moderniser les appartements de la reine. On équipe les meurtrières de volets, on construit une cheminée, une invention récente. Les jardins lui plaisent avec leurs treillages de plantes grimpanes, des saules, des figuiers, des cyprès et des poiriers. Les lys, les roses et les pavots s'épanouissent

dans les parterres. Elle essaie de recréer l'ambiance de son enfance, elle commande des pièces en latin, elle encourage les troubadours et les jongleurs à divertir sa maison et ses invités. Elle a une bonne influence sur les mœurs de la cour. Elle fait garnir les tables de nappes et de serviettes et elle ordonne aux pages de se laver les mains avant leur service. Elle remplace le chantre de la chapelle St-Nicolas par un chanteur plus compétent pour diriger le chœur. La vie à la cour est routinière. Par beau temps, ses dames et elle vont s'asseoir dans les jardins et elles pratiquent la chasse au faucon. Par mauvais temps, elles restent dans leurs appartements, elles jouent aux échecs, elles chantent, elles racontent des histoires et des devinettes et elles conversent. Elle a l'esprit indépendant et elle s'adonne à des distractions originales.

Aliénor donne des conseils à son époux. Elle n'aime pas Suger. Elle se considère plus qualifiée que les ministres pour les affaires d'Aquitaine, mais Suger la confine dans des tâches casanières. Il tient à la réussite du mariage royal pour garder l'héritage d'Aliénor. Le roi consulte Aliénor en privé. Elle se heurte à sa belle-mère qui critique ses dépenses.

Aliénor assiste à la consécration de l'abbatiale de St-Denis, le 11 juin 1144. Il s'agit de la première révélation de l'art gothique.

En mai 1147, la deuxième croisade est prête et l'armée part vers la Terre Sainte le 11 juin, fête de la St-Denis. Aliénor veut voyager avec ses coffres qui renferment ses affaires personnelles : vêtements, savons et provisions en particulier. Elle est resplendissante dans sa robe brodée de lys de France. Elle reste en compagnie de ses dames et de ses vassaux.

Louis VII veut libérer la Terre sainte de l'occupation turque. En janvier, en Paphlagonie, Aliénor

perd presque tous ses bagages lors d'une bataille. Le 19 janvier, Louis et Aliénor débarquent à St-Siméon au nord d'Antioche. Raymond de Poitiers accueille sa nièce et son époux et les escorte à Antioche. Il les loge et lui donne des robes de soie. Il passe beaucoup de temps avec elle et ils nouent de bons rapports. Le 28 mars 1148, elle quitte Antioche à minuit, l'intervention brutale des soldats brouille le couple royal. En mai 1148, les croisés arrivent à Jérusalem. Après Pâques à Jérusalem, Louis VII et Aliénor quittent Acre avec 300 hommes sur deux vaisseaux siciliens qui partent pour la Calabre. Une tempête les sépare et celui d'Aliénor est déroté, elle accoste à Palerme et lui à Brindisi. Ils arrivent à Tusculum (Frascati) au sud de Rome le 9 octobre 1148. Le pape Eugène II les réconcilie en leur rappelant les lois du mariage. Au départ, il les bénit ainsi que le royaume de France. Aliénor tombe enceinte. Elle a deux filles : Marie en 1145 et Alix en 1150, après treize ans de mariage.

Le 11 mars 1152, un synode d'évêques convoqués par l'archevêque Hugues de Sens est réuni au château de Beaugency au sud-ouest d'Orléans pour prononcer la nullité du mariage royal. L'archevêque Samson de Reims sert de garant à Aliénor. Le 21 mars, les quatre archevêques dont ceux de Bordeaux et de Rouen prononcent la nullité pour cause de consanguinité au 4^{ème} degré. Les termes de l'accord sont convenus. Louis VII garantit que les terres d'Aliénor lui seront rendues. Ils peuvent se remarier. Les princesses Alix et Marie sont légitimes et gardées par lui. Le roi renonce à plus de la moitié de ses domaines, ce qui aboutit au déséquilibre du pouvoir en France et à plus de trois siècles

de conflit avec l'Angleterre. Aliénor se rend à Poitiers et elle ne reverra plus Louis VII. Elle échappe à un enlèvement à Blois le 21 mars 1152 par le futur comte Thibaud V. A Port de Piles sur la Creuse, Geoffroi d'Anjou lui tend une embuscade dont elle échappe. Elle envoie des émissaires à Henri d'Anjou lui demandant de venir l'épouser. Elle annule tous les décrets et les lois promulgués par Louis en Aquitaine. Henri et Aliénor se marient le 18 mai 1152 à la Pentecôte, dans la cathédrale de Poitiers sans appareil. Ils n'ont pas demandé à Louis VII une permission pour se marier car il ne l'aurait pas donnée. Elle est mariée au plus grand adversaire de Louis VII. Elle est à trente ans duchesse d'Aquitaine et de Normandie, comtesse de Poitou et d'Anjou. Henri a acquis la moitié de la France actuelle, il a plus que doublé ses possessions. Il a un territoire qui s'étend des Pyrénées jusqu'à la Manche, dix fois plus grand que le domaine royal de France. Il fonde l'empire angevin à l'âge de 19 ans. Aliénor octroie des honneurs à ses vassaux préférés, Saldebreuil de Sanzay qu'elle nomme connétable d'Aquitaine et à son oncle Raoul de Faye.

Aliénor a un sceau qui la représente en duchesse d'Aquitaine et de Normandie : femme mince, longue robe cintrée, aux manches étroites, voile et cape, avec une fleur de lys et un oiseau probablement un faucon qui représente la souveraineté, sur une croix. Henri et Aliénor ont des traits communs : forts, dynamiques et ils s'intéressent à la culture. Quand ils sont ensemble, ils président leur cour et ils voyagent dans leurs domaines. En janvier 1153, Henri fait voile vers l'Angleterre contre Etienne, roi d'Angleterre depuis 1135. Aliénor garde l'Aquitaine. Le 19 décembre 1154, Henri et Aliénor sont couronnés et sacrés à l'abbaye de Westminster par l'archevêque Thibaud. Elle porte une robe de soie. Les Londo-

niens crient : *Waes Hae ! et vivat rex !* Le règne des Plantagenêts commence. Henri II et Aliénor ont huit enfants : 5 garçons et 3 filles. Henri II et Aliénor sont fascinés par les légendes du roi Arthur. Aliénor connaît le roman de Tristan et d'Iseult. Marie, la comtesse de Champagne, protège Chrétien de Troyes. Il compose cinq poèmes basés sur les légendes arthuriennes dont *Lancelot* et *Perceval*, à Camelot. L'amour est impossible entre Lancelot et Guenièvre. Les légendes sont très populaires à la cour, en Angleterre et ailleurs. Elle apprécie les miracles et les mystères.

Henri II la trompe avec plusieurs courtisanes dont Rohese comtesse de Lincoln, la Belle Rosamonde (Fair Rosamund) qui meurt empoisonnée.

Le 29 décembre 1170, Thomas Becket, archevêque de Canterbury, est assassiné dans la cathédrale par quatre chevaliers commandités par Henri II. Aliénor se dresse contre lui, car c'est un scandale. Elle invite ses vassaux à se révolter en faveur de ses fils partis pour Paris. Au traité de Montlouis, Henri II proclame l'amnistie générale pour ceux qui s'étaient révoltés. Le 8 juillet 1174, il part de Barfleur pour l'Angleterre avec Aliénor qui s'était déguisée en page pour lui échapper. Elle est confinée à Winchester, à Sarum jusqu'à la mort d'Henri II en 1189.

Richard Ier, leur fils, part à la III^{ème} croisade. Il quitte St-Jean d'Acre le 9 octobre 1193 pour revenir en Angleterre. Il s'arrête à Pise, son navire est repoussé sur Corfou. Il va à Raguse (Dubrovnik), à Pula et à Trieste. Il voyage par la terre et traverse la Hongrie, alliée de Béla III. En 1193, Aliénor reçoit de Gautier de Coutances la copie d'une lettre de l'empereur Henri VI à Philippe II de France. Il l'informe que Richard est prisonnier du duc Rodolphe d'Autriche près de

Vienne depuis le 21 décembre. Henri VI veut libérer Richard contre une rançon de 100 000 marks d'argent. Aliénor entreprend de lever la rançon en Angleterre : 1/4 du revenu d'un homme libre, 1/10 de la dîme du clergé et les plus pauvres selon leurs moyens. Bérengère, l'épouse de Richard, contribue à lever la rançon dans le Poitou. En juin, à Worms, Richard l'augmente de 50 000 marks, ce qui fait 35 tonnes, et il livre 200 otages. En octobre, les émissaires d'Henri VI viennent à Londres et emportent 100 000 marks. Aliénor part pour l'Allemagne, elle débarque, elle arrive au Rhin, elle le descend en bateau jusqu'à Cologne, elle y arrive en janvier 1194, puis elle va à Spire. Elle est reçue à Mayence par Henri VI le 2 février, en présence de Richard et de nombreux princes allemands. Il reconnaît Henri VI comme suzerain. Le 4 février, il est rendu à Aliénor qui fond en larmes. Au retour, ils passent à Louvain, à Bruxelles et à Anvers. Ils reviennent en Angleterre le 12 mars, le 23 il rentre à Londres avec Aliénor qui chevauche à ses côtés. Le 30 mars, elle assiste au Grand Conseil à Nottingham. Ils vont à St-Albans et à Bury St-Edmund's dans le Suffolk. Le 12 mai, ils partent vers Barfleur et ils ne reviendront pas en Angleterre.

Elle prend l'habitude de passer Noël à Fontevraud. Elle ne veut pas que Jean son fils ou Arthur son petit-fils lui succède en Poitou et en Aquitaine. Elle leur préfère Otto de Saxe qui devient roi des Romains en 1198 et futur empereur.

Le 6 avril 1199, Richard meurt à Châlus. Il est enterré dans l'abbaye de Fontevraud. Aliénor et Bérengère mènent le deuil. Elle octroie une charte qui donne Jaunay-Clan à la Commu-

nauté. Elle crée une chapelle dédiée à sainte Laurence martyre, dotée d'une rente annuelle. Une autre charte octroie des aumônes perpétuelles pour l'abbaye de Fontevraud.

Au début de 1199, elle visite le Poitou et l'Aquitaine, elle rend la justice, elle arbitre des conflits, elle octroie des chartes d'affranchissement à quatre villes à l'exemple de Poitiers. A la mi-juin 1200, elle rencontre Philippe II à Thouars et elle lui jure fidélité pour le Poitou et l'Aquitaine. Elle arrive à Bordeaux le 1^{er} juillet, elle confirme trois jours après les chartes octroyées par son père et son fils à Ste-Croix. Elle visite l'abbaye de la Grande Sauve. Elle va à Soulac et elle traverse jusqu'à Royan. Elle parcourt 1600 kms. Le comte Raymond de Toulouse refuse de payer une pension à sa femme Jeanne. Jean Ier, sur le conseil de sa mère Aliénor, lui donne 100 marks de rente. Elle cède le Poitou et l'Aquitaine à Jean Ier son héritier. Elle se rend en Castille, à Tolède ou Burgos, vers la fin janvier 1200, à 77 ans, pour rencontrer sa fille Aliénor. Au retour, en mars, elle passe par Bordeaux le 9 avril et elle va à Fontevraud. Elle veut dissuader Arthur d'occuper Poitiers, il l'assiège à Mirebeau, elle est délogée par Jean Ier le 1^{er} août.

Elle meurt le 1^{er} avril 1204 à l'abbaye de Fontevraud. Elle a 82 ans et elle passe inaperçue. Elle était devenue religieuse en 1202. Elle est enterrée dans la crypte dans un beau tombeau construit entre celui d'Henri II et celui de son fils Richard I^{er}. Il est surmonté d'un gisant en pierre peinte qui porte une couronne, un livre à la main.

Durant la Révolution, les ossements d'Aliénor, d'Henri II, de Richard I^{er}, de Jeanne la fille d'Henri II et d'Aliénor, et d'Isabelle d'Angoulême, épouse de Jean I^{er}, sont dispersés.

Jean-Charles Belotti

Sites internet à visiter :

- ⇒ www.uclf.org (site de l'uclf).
- ⇒ www.royauté.org (site de l'Institut de la Maison de Bourbon).
- ⇒ www.cercle-henri4.com (site du cercle légitimiste du Béarn).
- ⇒ <http://lescoeursdechouans.free.fr> (site de la Troupe des Cœurs de chouans).
- ⇒ www.LaRochejaquelein.com (site de la famille La Rochejaquelein).
- ⇒ guy-auge.ifrance.com (site de l'Association des Amis de Guy Augé).

Le Cours Ste-Anne de Kernabat fête ses dix ans

1996 – 2006 : dix ans !

Le dimanche 6 mai 2007, *Le Cours Sainte Anne*, à Kernabat, en Bretagne, fête ses dix ans.

11h00 : Messe chantée d'action de grâces.

13h00 : Repas.

14h30 : Conférence du professeur Jean de Viguerie, suivie d'une audition de la chorale du Cours Sainte Anne et de danses bretonnes exécutées par les élèves.

Toute la journée : exposition : évocation de l'histoire ancienne et récente de Kernabat.

Pour s'inscrire à cette journée : *Cours Ste Anne, Kernabat, 22200 Plouisy*.

Quelques nouvelles d'actualité

Airbus

Alors que des décisions capitales pour l'avenir du programme AIRBUS sont attendues vers le 20 février 2007, le groupe germano-américain Daimler-Chrysler a décidé de vendre 7,5 pour cent du capital d'EADS, la maison-mère du consortium Airbus. Daimler-Chrysler ne conserve ainsi que 15 pour cent du capital d'EADS. Les repreneurs sont un groupe d'investisseurs publics et privés allemands. Ainsi, la part allemande (ou germano-américaine) du capital d'EADS sera toujours égale à la part détenue par des investisseurs français (dont l'Etat français) soit 22,5 pour cent de chaque côté. (9 février 2007).

Cité du Vatican

Selon l'agence de presse britannique *Reuters*, le pape Benoît XVI a reçu dans ses appartements privés,

et ce pendant environ vingt-cinq minutes, le Premier ministre vietnamien. M. Nguyen Tan Dung est le dignitaire communiste du rang le plus élevé qui ait été jusqu'à présent reçu au Saint-Siège. Il a été convenu de poursuivre les discussions par les canaux de communication déjà existant. L'on estime qu'un dixième de la population vietnamienne de 82 millions d'habitants est catholique. Le gouvernement de cet Etat reproche au Vatican de ne pas s'être assez démarqué du passé colonial, si bien qu'à différentes reprises des difficultés ont surgi dans la nomination par Rome des évêques. (25 janvier 2007).

Finances asiatiques

Le quotidien économique français *Les Echos* consacre un long article aux craintes des ban-

quiers centraux asiatiques devant l'afflux massif de capitaux étrangers dans la zone de co-propriété asiatique. Une organisation spécialisée de l'ONU a ainsi estimé qu'en 2005, ce sont plus de 160 milliards de dollars US qui sont venus de l'étranger s'investir en Asie. Cet afflux de capitaux est en partie responsable de tensions sur les monnaies locales. (23 janvier 2007).

Journalistes

Dans son rapport annuel publié à Paris, l'organisation professionnelle *Reporter Sans Frontières* lance un cri d'alarme devant le nombre de journalistes qui ont été tués dans l'exercice de leurs activités en 2006. Avec au moins 81 journalistes tués, la profession a payé le plus lourd tribut depuis 1994 (103 morts). Pour la quatrième année consécutive, c'est l'Irak qui a été le

(Suite page 15)

(Suite de la page 14)

plus meurtrier. Depuis le début de la guerre en Irak, deux fois plus de journalistes y ont perdu la vie que pendant toute la guerre du Viêt-nam. (1er janvier 2007).

Nucléaire iranien

Par la résolution 1737, prise à l'unanimité, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a décidé de sanctions contre le régime iranien, qui se refuse à suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium. Ces sanctions ont été décidées en vertu de l'article 41 du Chapitre VII de la Charte de l'ONU, qui exclut le recours à la force. La Chine et la Russie ont voté ces sanctions. L'Agence Internationale de l'Energie Atomique (l'organisme spécialisé de l'ONU) devra faire un rapport au Conseil de Sécurité pour dire si l'Iran a modifié sa ligne de conduite. La résolution interdit la livraison de matériels sensibles à l'Iran ainsi que le transfert de tels

matériels. Des mesures visant au gel des avoirs financiers ont été également édictées par le Conseil de Sécurité de l'ONU. (23 décembre 2006).

Serbie

Alors que réapparaît le problème du Kosovo, il est intéressant de noter que l'OTAN a décidé d'ouvrir un bureau de liaison à Belgrade. C'est dans cet esprit que le Président George W. Bush a obtenu au dernier sommet de l'OTAN à Riga que la Serbie devienne membre du "Partenariat pour la paix". La diplomatie allemande pousse à une pseudo-indépendance du Kosovo, car Berlin souhaiterait retirer ses troupes de la zone balkanique, ce qui ne semble pas du goût de la Bosnie. D'après des informations puisées dans une correspondance de Zagreb du quotidien allemand *Neue Zürcher Zeitung*, la Serbie souhaiterait pour sa part

pouvoir moderniser son armée. Grâce à l'ouverture du bureau de liaison, l'OTAN se verra accorder des droits de transit vers le Kosovo. (18 décembre 2006).

Chine

Selon un rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, la République populaire de Chine aura en 2006 dépassé le Japon en matière de sommes allouées à la recherche et au développement (136 milliards de dollars US contre 130). Si les Etats-Unis d'Amérique sont encore loin devant avec 330 milliards, l'Union européenne, malgré son PIB, ne dépasse pas les 230 milliards. En Europe, seul le Royaume-Uni fait bonne figure, à l'exception naturellement de la Suisse. (6 décembre 2006).

Fait le 9 février 2007

Pierre Campguilhem

Messes pour la France et le Roi

Messes pour la France et le Roi, pour obtenir du Ciel que l'Aîné de la Maison de France et successeur de saint Pierre réalise enfin les demandes du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie, concernant la France et l'Eglise. Car telle est la condition essentielle à la Restauration de la Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ sur l'Eglise et la France.

Avril

Vendredi 13 :

- **Abbé Gaspard.** Messe à 07h30. Prieuré St-Louis-Marie de Montfort - Gastines - 49380 Faye-d'Anjou.

Samedi 14 :

- **Abbé Godard.** Tél. 03 80 96 20 74 pour lieu et horaire.

- **Abbé Briols.** Messe à 11h00. Ecole St-Jean-Baptiste de la Salle - 62690 Camblain-l'Abbé.

Mai

Vendredi 4 :

- **Abbé Gaspard.** Messe à 07h30. Prieuré St-Louis-Marie de Montfort - Gastines - 49380 Faye-d'Anjou.

Samedi 5 :

- **R. P. Avril.** Messe à 07h00 - Notre-dame de Salérans - 05300 Salérans.

- **Abbé Bal-Pétre.** Messe à 18h00 - Chapelle du Sacré-Cœur - 03200 Vichy.

Juin

Vendredi 1^{er} :

- **Fraternité St-Dominique.** Messe à 10h00 - Couvent de la Haye-aux-Bonshommes - 49240 Avrillé.

- **Abbé Portier.** Messe à 11h00 - La Bergerette - 65100 Bartres.

Samedi 2 :

- **Abbé Godard.** Tél. 03 80 96 20 74 pour lieu et horaire.

- **Abbé Moulin.** Messe à 07h15 - Abbaye St-Michel - 36290 St-Michel-en-Brenne.

Messes en l'honneur de saint Michel Archange

Une messe mensuelle est célébrée en l'honneur de l'Archange saint Michel, protecteur et défenseur particulier de l'Eglise Catholique et de la Famille Royale, pour implorer sa protection dans ce combat décisif que mènent les puissances de l'Enfer.

Vendredi 13 avril :

- **Abbé Verrier.** Messe à 10h30 - Prieuré Notre-Dame de Béthléem - 70160 Favernay.

Vendredi 4 mai :

- **Abbé Briols.** Messe à 11h00. Ecole St-Jean-Baptiste

de la Salle - 62690 Camblain-l'Abbé.

Vendredi 1er juin :

- **Couvent St-François.** Messe à 06h45. Villié-Morgon.

Un témoin de la Foi catholique : le bienheureux Aloïs Stepinac

“In te Domine speravi”¹

Dans la revue *Balkans-Info*² d'octobre 2006 est parue une longue *Lettre à M. Bertrand Delanoë à propos du pape Jean-Paul II* de Jean-Michel Bérard.

L'auteur écrit dans cette revue de défense des peuples d'Europe du sud-est, un article sur le “rebaptême” du parvis de Notre-Dame en “Place Jean-Paul II”. Il rappelle à cette occasion la béatification par le défunt pape en octobre 1998, du cardinal Stepinac, accusé d'avoir, de 1941 à 1945, exécuté des milliers de serbes, juifs et tziganes, et d'en avoir converti d'autres de force au catholicisme. Comment peut-on, d'après lui, donner à une place aussi prestigieuse le nom d'un pape qui oublie si facilement le rôle trouble joué par le Vatican pendant la seconde guerre mondiale et qui béatifie des bourreaux ?

Mais qui est le cardinal Stepinac ?

Et quelle fut la conduite de Rome durant ce conflit ?

Son enfance

Aloïs Stepinac est né le 8 mai 1898 à Krasic, petit village proche de Zagreb, où ses parents, agriculteurs aisés, élèvent dans la crainte de Dieu leurs huit enfants. C'est sur les genoux de sa mère que le jeune Aloïs apprend à connaître et à vénérer la Très Sainte Vierge, dévotion qui l'aidera jusqu'à sa mort.

Après ses études dans un collège de Zagreb et l'obtention de son baccalauréat en 1916, il effectue son service militaire dans l'armée autrichienne comme officier. Fait prisonnier par les Italiens en 1918, il est libéré peu après et s'engage comme volontaire sur le front de

Salone. Libéré de ses obligations militaires, il fait un bref passage à l'université d'agronomie mais, écœuré par l'immoralité des élèves, il retourne chez ses parents où il aide à la conduite de l'exploitation.

Depuis son enfance et pendant sa période d'armée, la religion fut toujours pour lui une aide et un réconfort. Il pense de plus en plus souvent à la prêtrise, mais le mariage s'offre également à lui. Ce seront finalement les conseils d'un ami prêtre, qui lui fait lire la vie de saint Clément Hofbauer “*le mitron de Vienne*”, qui le décideront à consacrer sa vie à Dieu.

Il fait son séminaire au collège *Germanicum-Hungaricum* de Rome, et est ordonné prêtre le 26 octobre 1930, en la fête du Christ-Roi. En 1931, il est docteur en Philosophie et en Théologie.

Le prêtre

De retour en Croatie, malgré son souhait d'exercer son ministère comme simple curé de campagne, l'archevêque de Zagreb, Monseigneur Bauer, le retient à l'évêché où il est successivement cérémoniaire, puis notaire de la Curie archiépiscopale. Il se lance alors dans les œuvres de charité et fonde en 1934 le journal *Caritas*.

(Suite page 17)

1) Devise du Cardinal Aloïs Stepinac.

2) Le journal *Balkan-Infos* fut créé au moment de la guerre en ex-Yougoslavie afin de pallier la désinformation et le parti pris du gouvernement français et des grands médias nationaux. BALKANS-INFOS - CAP 8 BP 391 75869 Paris cedex 18.

(Suite de la page 16)

Monseigneur Bauer désirant avoir à ses côtés un coadjuteur, le pape Pie XI nomme l'abbé Stepinac archevêque coadjuteur. Il a 37 ans, c'est le plus jeune évêque du monde !

Après la mort de son protecteur survenue le 7 décembre 1937, Monseigneur Stepinac devient archevêque de Zagreb. Il s'occupe du clergé, visite les malades. En chaire, il exhorte les fidèles à un plus grand respect des commandements de Dieu, combat la contraception et l'avortement. Il les menace même en ces termes d'une prochaine guerre mondiale : "[...] *On fait tout pour effacer le nom de Dieu sur la terre. On détruit toutes les valeurs morales. Alors, il n'est pas étonnant que Dieu s'adresse maintenant aux foules par le seul langage qu'elles puissent comprendre, et c'est le chaos sur la terre, l'horreur de la guerre, la destruction de tout* » et encore : « [...] *La première règle, si nous voulons voir des jours meilleurs, c'est de rendre à Dieu le respect qui lui est dû, avec humilité* ».

Il est également nommé, cette même année, président de la conférence épiscopale.

Durant la guerre

Après l'invasion de la Pologne, Hitler promet Salonique à Belgrade, si la Yougoslavie entrait dans son pacte, ce qu'elle fit effectivement le 25 mars 1941. Ce fait provoqua dans tous les milieux un grand mécontentement. Le Gouvernement de Belgrade fut obligé de démissionner dès le 27 mars 1941. Le nouveau roi Pierre II prit le pouvoir et annula ce pacte. Hitler entra dans une grande fureur et donna l'ordre à l'armée d'entrer en Yougoslavie.

Lorsque l'Allemagne envahit la Yougoslavie le 6 avril 1941, les nationalistes croates profitent de cette présence pour créer un nouvel

Etat indépendant de la Serbie, de la Bosnie et de la Slovénie. Ainsi, le 10 avril, avec le soutien d'Hitler et de Mussolini, le nouveau royaume de Croatie est né, avec à sa tête un prince de Savoie, le duc de Spolète. Le pape Pie XII salue officieusement la création de ce nouveau royaume catholique. Malheureusement, le chef du gouvernement est un certain Ante Pavelic, membre du parti catholique extrémiste.

Monseigneur Stepinac, en tant que représentant de l'Eglise catholique, reçoit Ante Pavelic lors de son arrivée à Zagreb le 15 avril. Sous le patronage du Troisième Reich, l'Etat indépendant de Croatie devient un protectorat italien, et le 23 avril, l'armée allemande remet à Pavelic la Bosnie, l'Herzégovine et la partie sud-ouest de la Voïvodine. Le seul inconvénient d'une telle composition nationale est le nombre important de Serbes dans l'Etat, peuple qui, par nature et respect des traditions, n'approuve pas l'invasion par l'Allemagne.

Lors d'une réunion, le 7 juin 1941, Hitler conseille à Pavelic de régler la question serbe de la même manière qu'il l'a fait avec les Polonais sur les frontières orientales du Reich. Dès son arrivée au pouvoir, Ante Pavelic déclare d'ailleurs : "*J'ai coupé le tronc* (allusion à l'assassinat du roi Alexandre à Marseille en 1934), *à vous d'élaguer les branches* (le peuple serbe)". Cet homme est par ailleurs condamné à mort en France pour l'assassinat du roi et du ministre français Louis Barthou.

Au cours d'un grand rassemblement oustachi à Gospic, un des ministres de Pavelic, Mile Budak (qui sera pendu après la guerre) déclare triomphalement : "*Nous tuerons une partie des Serbes, en déporterons une autre*

et convertirons le reste à la foi catholique, les assimilant ainsi aux Croates". Or, afin de mieux comprendre le drame qui suivra, il faut savoir que la mentalité des peuples slaves diffère complètement de la nôtre, peuple d'Europe de l'ouest. Alors qu'en France la nationalité prime sur la religion, en Europe de l'est c'est la religion qui prévaut. Ainsi les Croates sont catholiques, les Serbes orthodoxes. Ce qui fait que toute personne abjurant sa religion pour en adopter une autre, change aussitôt de nationalité. Mile Budak, en convertissant de force les Serbes orthodoxes à la religion catholique, en faisait des Croates, les réfractaires étant torturés ou exécutés.

Les Serbes reprochent donc aujourd'hui au nouveau béatifié d'avoir soutenu ces horreurs et, s'il ne les a pas commises de ses propres mains, de ne pas avoir condamné plus ouvertement ces crimes. Les Serbes n'acceptent pas non plus le fait que le cardinal Stepinac, qui n'était pas entendu par Pavelic (ce dernier détestait l'archevêque de Zagreb), n'ait pas quitté ses fonctions à l'archevêché.

Ainsi peut-on lire dans *Histoire du peuple serbe* de Dusan Batakovic, professeur d'histoire à l'Université de Belgrade et ambassadeur à Athènes : "*L'Eglise catholique, avec à sa tête l'archevêque Aloïs Stepinac, qui salua la création du nouvel Etat et bénit Pavelic, collabora activement avec les autorités oustachies. La plupart des évêques prirent activement la défense du régime oustachi, alors qu'un nombre important de prêtres et de moines, notamment les franciscains, revêtit les uniformes oustachis...*" (Malgré ce passage, ce livre reste une grande référence pour l'étude du peuple serbe !).

S'élevant de plus en plus (contrairement à ce qui fut dit)

(Suite page 18)

(Suite de la page 17)

contre les actes criminels des oustachis, Monseigneur Stepinac devient l'ennemi numéro un du régime fasciste. Ce n'est que grâce à la victoire alliée en 1945, et donc à la chute du gouvernement oustachi qu'il ne fut pas exécuté. La Croatie est réintégrée à la Yougoslavie et ceux qui remplacent les oustachis ne sont malheureusement guère mieux : les communistes.

Le prisonnier des communistes

En 1945, lorsque le maréchal Tito accède au pouvoir en Yougoslavie, il demande à Monseigneur Stepinac de créer une Eglise catholique croate indépendante de Rome. Il essuie un refus et, peu de temps après, fait emprisonner l'évêque de Zagreb. Un procès est intenté contre lui pour "*collaboration avec le régime oustachi et incitation au crime racial*".

Nous ne pouvons pas ne pas faire remarquer que, Croatie de naissance, Tito aurait sans doute dû soutenir le régime oustachi dans son projet d'extermination des Serbes. Mais l'appât du pouvoir devait être plus fort.

Milovan Djilas, ancien lieutenant du maréchal Tito, emprisonné quelques années pour s'être élevé contre la politique de son chef et exilé en Argentine dit dans ses Mémoires : "*Si Stepinac avait voulu céder et proclamer une Eglise croate indépendante de Rome, comme nous le voulions, nous l'aurions comblé d'honneurs !*". Voilà donc la preuve, de la bouche même d'un communiste, que le procès contre Monseigneur Stepinac n'était pas judiciaire mais politique, et que les accusations de collaboration ne sont pas fondées. Georges-Marie Chenu, ancien ambassadeur de France en Croatie le dit lui-même : "*Ce fut un procès politique destiné à ruiner l'autorité d'un prélat qui refusait une Eglise croate*

indépendante de Rome proposée par Tito en juin 1945". C'est aussi ce même ambassadeur qui rappelle, dans un article paru dans le journal *La Croix* du 3 octobre 1998 : "*Au contraire, les faits montrent que l'archevêque de Zagreb n'est pas resté passif. Dès l'adoption, en avril 1941, d'une législation anti-serbe et anti-juive, il protesta par écrit auprès du ministre de l'intérieur. Après le premier massacre collectif de Serbes, il écrivit son indignation à Pavelic (mai 1941). En novembre, la Conférence des évêques dénonça la procédure des conversions collectives*"

D'abord mis en prison le 17 mai 1945, puis libéré suite à l'exigence des évêques croates et à un mouvement de résistance inattendu de leur part, Monseigneur Stepinac est de nouveau emprisonné et incarcéré à Lepoglava le 18 septembre 1946. Au Vatican, Pie XII ne peut s'empêcher de dire : "*Un bien triste procès !*". Commencent alors cinq ans d'humiliations, d'injures et de privations.

Le 5 décembre 1951, le gouvernement yougoslave consent, face aux instances internationales, à transférer le prisonnier à Krasic, son village natal, où il est placé en résidence surveillée. Comme en prison, il peut continuer, à sa plus grande joie, de célébrer la sainte messe. Il profite de cette "liberté" retrouvée pour exercer à nouveau son ministère pastoral, passant plusieurs heures chaque jours à confesser ou à recevoir ses visiteurs. A ces derniers, il ne peut que dire : "*Il ne faut pas désespérer, car même si le communisme laisse des traces dans notre peuple, si nous avons les mains liées par cette idéologie perfide et si quelques-uns ont failli, nous sommes cependant meilleurs que les peuples de*

l'ouest, saturés de biens matériels, mais qui étouffent dans l'immoralité et l'athéisme pratique. Dieu merci ! Mon peuple est resté fidèle à Dieu et au respect dû à la Sainte Vierge".

Le 12 janvier 1953, Pie XII élève Monseigneur Stepinac à la dignité de cardinal.

Tout ce qu'il a enduré et endure toujours l'a malheureusement beaucoup affaibli et à partir de 1958, il n'a plus la force de célébrer la messe. Il ne cesse cependant de prier pour ses ennemis et des témoins l'entendront dire : "*Nous ne devons pas nous haïr. Eux aussi sont des créatures de Dieu*" ou encore "*Je prie sincèrement toute personne à qui, de quelque manière que ce soit, j'aurais pu faire du mal, de me pardonner, et je pardonne de tout cœur à tous ceux qui m'ont fait du mal. Fils très chers, aimez aussi vos ennemis, car tel est le commandement de Dieu. Vous serez alors les fils de votre Père qui est aux cieux, qui fait lever le soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir pour ceux qui font le bien comme pour ceux qui font le mal. Que la conduite de vos ennemis ne vous éloigne pas de l'amour envers eux, car l'homme est une chose, la méchanceté en est une autre*".

Le cardinal Aloïs Stepinac décède à Krasic le 10 février 1960, prisonnier des communistes depuis seize ans, martyr de son attachement au Saint-Siège, entouré de la vénération de tout le peuple croate. Ses dernières paroles furent : "*Fiat voluntas tuas !*".

Les témoignages

Le cardinal Stepinac a eu, durant la seconde guerre mondiale en Europe du sud-est, un comportement exemplaire, aidant sans cesse les opprimés. Il recommande aux prêtres la fidélité au Pape, encourage les indécis. Certains d'entre-

(Suite page 19)

(Suite de la page 18)

eux reconnaissent : *“S’il n’avait pas été là, qui sait comment nous aurions tourné ?”*

Georges Geyraud, consul général de France à Zagreb en 1942, écrivit cette lettre à Vichy le 6 novembre : *“Cette expression solennelle de la réprobation, qu’inspire à Monseigneur Stepinac le régime, s’ajoute aux protestations et représentations que le jeune et intrépide archevêque de Zagreb, au risque de représailles contre sa personne, multiplie auprès des pouvoirs publics”.*

Les citations en faveur de la défense du cardinal Stepinac ne manquent pas. Ainsi Louis Breier, président de la communauté juive des Etats-Unis, tenait ces propos le 13 octobre 1946 : *“Cette grande personnalité de l’Eglise a été accusée de collaboration avec les nazis. Nous, juifs, nous le nions. Nous*

savons, par sa vie depuis 1934, qu’il a toujours été un ami véritable des juifs qui, en ces années-là, subissaient les persécutions d’Hitler et de ses adeptes. Aloïs Stepinac est un de ces hommes, rares en Europe, qui se sont élevés contre la tyrannie nazie, justement au moment où c’était le plus dangereux de le faire. C’est grâce à lui que la loi sur le « Brassard jaune » a été retirée. Après Sa Sainteté le pape Pie XII, l’archevêque Stepinac a été le plus grand défenseur des Juifs persécutés en Europe”.

Conclusion

On ne peut juger trop sévèrement les Serbes pour les critiques qu’ils formulent contre le cardinal Stepinac. En effet, près de 700 000 d’entre eux furent exécutés durant la seconde guerre mondiale, et certains pardons peuvent être parfois durs à accor-

der.

Concernant toutes ces exactions, il est bon de savoir que certains moines, des franciscains pour la plupart, s’engagèrent effectivement dans les troupes oustachies. Le firent-ils par conviction ou par peur des représailles ?

Nous pourrions donner le dernier mot au regretté Vladimir Volkoff qui disait dans une lettre écrite au Pape en septembre 1998 : *“[...] Pour les Serbes, à tort ou à raison, le nom du cardinal Stepinac est hélas lié non seulement au régime pro-nazi d’Ante Pavelic, mais aussi au génocide [...] Le régime pro-nazi a pratiqué la discrimination religieuse, forçant les juifs à porter l’étoile jaune, et les orthodoxes le brassard bleu [...] Toute action le concernant ne peut-elle attendre que les passions s’apaisent et que l’Histoire ait jugé ?”.*

Jehan Collarcine

Courrier des lecteurs

“Je me permets d’apporter une précision de détail sur un article de la livraison 109, page 20, note 4. Le Palais royal de Berlin n’a pas été « détruit durant la seconde guerre mondiale ». Il a été, certes, fortement endommagé ; mais, ce sont les autorités communistes de R.D.A. qui décidèrent de le raser, et construisirent à son emplacement le Palais de la république, dans lequel ils organisaient régulièrement des manifestations de propagande socialiste, baptisées « culturelles ».

Après la chute du régime communiste, on a découvert le scandale d’un bâtiment contaminé irrémédiablement à l’amiante, ce qui fut honteusement et criminellement occulté pendant quarante ans. On a laissé des dizaines de milliers de personnes visiter ce symbole du régime, les exposant ainsi sciemment, afin que nul ne se doute de rien.

C’est pour cette raison que, les normes en vigueur interdisant toute « réhabilitation » du bâtiment, il fut décidé de le raser. Quand les autorités se mirent à réfléchir sur l’utilisation ultérieure du terrain, de plus en plus de voix se firent entendre pour demander tout simplement la reconstruction du Palais royal, tel que par le passé (il faut garder présent à l’esprit que l’endroit se situe en plein centre de la capitale). Qui va bien dans le sens de l’article sur les peuples désirent renouer avec le passé par-delà les destructions et reniements révolutionnaires.”

E. Z.

“...Je suis entièrement d’accord sur votre analyse du régime monarchique mixte, après vingt ans de lectures diverses j’en suis arrivé à la même conclusion, en plus tout cela existait déjà sous l’ancien régime ce qui permet d’avoir un état régalien fort, mais aussi la liberté d’organisation de tous les corps intermédiaires.”

“...Il existe un excellent livre concernant Louis XIV : Le Grand Règne de François Bluche, les indispensables de l’Histoire, Fayard.”

J.-P. G.

Légitimisme et Papauté par Adrien Loubier -Editions Ste-Jeanne d'Arc - Villegenon - 2006.

Le premier intérêt de ce livre est de révéler les Mémoires, jusqu' alors peu connues, d'un légitimiste de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, Paul Pradel de Lamase. Son second intérêt réside dans les commentaires qui présentent et accompagnent ces Mémoires.

Nous vivons, avec Paul Pradel de Lamase, les espoirs intenses qui ont animé les légitimistes en 1850 et 1870. La supériorité numérique, intellectuelle, financière, etc., des catholiques étant écrasante à cette époque, ces espoirs étaient fondés ! Et pourtant, à la suite d'échecs répétés dont notre auteur tente d'analyser les causes, ils ont fait place à un désespoir profond. La relation du "torpillage" de la presse catholique par les francs-maçons et autres révolutionnaires de l'époque est riche d'enseignements.

Profondément marqué par les échecs de la cause qu'il défend, Paul Pradel de Lamase finit par douter de son bien-fondé, se laisse influencer par le mirage "survivantiste" et finit par donner tête baissée dans le ralliement exigé par Léon XIII. Le récit des entre-

tiens que notre auteur a, alors, avec le Pape, plusieurs cardinaux et autres personnalités importantes est particulièrement révélateur de l'illusion dans laquelle étaient le Pape et ses conseillers. Il révèle, également, qu'à côté d'une réelle piété, nombre d'évêques français manifestaient une grande faiblesse vis-à-vis de la Révolution. M. Loubier attribue, non sans raison, cette faiblesse au Concordat de 1801 qui avait confié au pouvoir révolutionnaire un rôle majeur quant à la nomination des évêques.

Ces Mémoires présentent, cependant, quelques lacunes qu'il est nécessaire de relever.

Tout d'abord, les légitimistes de cette époque y sont présentés comme des gens peu soucieux de la morale. Les témoignages contemporains, y compris de la part d'adversaires, vont à l'encontre d'une telle appréciation.

Ensuite, le comte de Chambord y apparaît comme doutant de sa légitimité et donnant, lui aussi, dans la fable "survivantiste".

Nombre de ses propos, écrits ou rapportés, publics ou privés, vont, là encore, à l'encontre d'une telle assertion. L'échec est patent, mais ses causes résident ailleurs !

Enfin, la position du comte de Chambord quant à sa succession y apparaît comme bien floue. Les témoignages de ses proches sont pourtant très nets. Si, pour des raisons stratégiques, le Prince s'est parfois montré discret dans ce domaine, il est impossible de nier qu'il voyait dans les Bourbons dits d'Espagne ses successeurs. Il est, en revanche, regrettable que M. de Lamase n'ait pas eu le courage d'imiter un général de Cathelineau ou un Maurice d'Andigné et de rallier le prince légitime !

Les lacunes de cet ouvrage signalées, il convient, toutefois, de lui faire une place dans sa bibliothèque. Les témoignages que l'on y rencontre contribuent vraiment à clarifier l'histoire du légitimisme au XIX^{ème} siècle et les commentaires qui leur sont associés sont d'un apport certain dans le combat contre-révolutionnaire.

Coetro

Le destin tragique de cinq habitants de Bretagne sous la terreur en 1794 par Hervé Gourmelon - Editions Christian 14, rue Littré 75006 Paris - Tél. : 01 45 48 49 79 - Fax : 01 45 48 37 45.

La régime de la Terreur a conduit à l'échafaud des milliers de personnes de tout âge et de toutes conditions sociales, après des jugements sommaires.

Cet ouvrage permet de suivre chacun des cinq suspects, depuis son arrestation jusqu'à sa mort.

Quatre d'entre eux sont des aristocrates de la paroisse de Quimerc'h dans le Finistère :

- le comte Gilles Conen de Saint-Luc, ancien président du Parlement de Bretagne, né à Rennes en 1721 ;

- son épouse, Marie du Bot, née à Quimerc'h en 1743 ;

- leur fille Victoire, étonnante religieuse aux multiples talents, née à Rennes en 1761 ;

- Anne Pichot de Querdisien, célibataire, née à Brest en 1755, guillotinée à Brest le 31 mars 1794.

Les trois premiers sont condamnés et exécutés, à Paris, le 19 juillet 1794, place de la Nation, en même temps que des membres des familles Magon et

de Saint-Pern, de Saint-Malo.

La cinquième victime est d'origine modeste :

- Pétronille Bochlen, née à Combrit en 1743, célibataire, couturière, habitait Morlaix et fut la première femme du département à être guillotinée à Brest le 28 mars 1794.

Cet ouvrage, dédié à la mémoire des cinq martyrs bretons, rend hommage à toutes les victimes de la Terreur.

Revue de presse

Revue du Souvenir de la Chouannerie mayennaise

Au sommaire du n° 56 de décembre 2006 : *Comptes-rendus des activités de l'année 2006. Chouan : un mot, un mythe. Des Chouans de Nuile-sur-Vicon ?*

La Blanche Hermine

(Fédération Bretonne Légitimiste - BP 10307 35703 Rennes cedex 7).

Au sommaire du n° 58 - janvier-février 2007 : *"L'avenir est à ceux qui le prennent en main". En bref. Droit et justice sous la monarchie. La Bretagne catholique : l'abbé Jean-Marie de La Mennais et l'école sous la Restauration. Les pages de notre Histoire : la Bretagne sous le règne de Louis XVI (2ème partie : 1786 - 1789). Le régicide du 21 janvier 1793. La contre-révolution en œuvre : 4ème partie : l'échec de l'embarquement pour l'Angleterre dans la nuit du 3 au 4 septembre 1794. Activités de la tradition catholique et de la tradition royale en Bretagne et au-delà.*

La Durbelière

(Jean-Louis Caffarel - Sept Lys, 13 av. du M^{al} Leclerc 77230 Dammartin-en-Goele).

Au sommaire du n° 96 - septembre - octobre - novembre 2006 : *Nos trois souverains en Anjou et en Lorraine. Enquête sur La Durbelière : encouragements - conseils - critiques. Prières et actions. La feuille de lys : les origines de la Royauté Absolue de Droit Divin : La Foi !*

IMB INFO

(Institut de la Maison de Bourbon - 81, avenue de La Bourdonnais 75007 Paris).

Au sommaire du n° 40 - automne 2006 : *De la croix d'Anjou à la croix de Lorraine : déplacement en France du duc et de la duchesse d'Anjou du 23 septembre au 1er*

Page 21

octobre 2006. Allocution par Monsieur le ministre Jean Foyer pour l'accueil de Mgr le duc d'Anjou le 24 septembre 2006, à Brissac. Louis XX en Lorraine, 26 et 27 septembre 2006. Colloque à la Sorbonne le 30 septembre 2006. Voyage sur les pas des Bourbon en exil du 24 mai au 28 mai 2006.

Le Lien légitimiste

(10, place Foire-le-Roi 37000 Tours).

Au sommaire du n° 12 - novembre - décembre 2006 : *Promesses diverses... Point de vue : cinq façons pour le Prince d'être ce qu'il est... Schéma de la succession des rois de France d'Henri IV à Louis XX. Note de lecture : La Haine de la démocratie de Jacques Rancière. Histoire : à propos du cœur de Louis XVII. Tribune : la presse légitimiste de 1830 à nos jours.*

Lecture et Tradition

(D.P.F. - BP 1 86190 Chiré-en-Montreuil)

Au sommaire du n° 12 - novembre - décembre 2006 : *Le livre noir des évêques de France. Algérie : imposture, mensonges et trahisons : une guerre gagnée pour rien ! Legenda : le monde du livre et de l'édition. La contre-encyclopédie. Le monastère des Deux-Saints-Jean.*

Sous la Bannière

(Les Guillots

18260 Villegenon).

Au sommaire du n° 127 : *L'université de Paris contre la Chrétienté. Benoît XVI... ou le pape "asymptotique". Le troisième secret de Fatima. De Paris à Bordeaux (ou de Bordeaux à Paris ?). Sur le front de la Contre-Eglise. De l'empereur Constantin à Mgr Marcel Le-*

La Gazette Royale

febvre. Actualité géopolitique : le mot de Cambronne. A signaler en page 27 ce que l'on peut considérer une bonne synthèse de ce que fut Gérard Saclier de la Bâtie : "Fidèle monarchiste légitimiste... l'un des premiers combattants pour le maintien de la messe traditionnelle... Dans ce combat, Gérard Saclier de la Bâtie a tenu fidèlement son "créneau".

Bulletin des Amis de saint François de Sales

(Ed. les Amis de saint François de Sales - CP 2016 1950 Sion 2 - Site : www.amissfs.com).

Au sommaire du n° 134 - novembre - décembre 2006 : *Un acte de courage. Déclaration de M. Arnaud de Lassus. L'Homme contre lui-même : la crise du bon sens : Marcel De Corte.*

La Gazette des amis de la lecture

(Les Editions Elor, 10 rue du Chandelier, 56350 St-Vincent-sur-Oust).

Au sommaire du n° 92 - janvier 2007 : *Clovis a-t-il été sacré ? Le sanctuaire du Curé d'Ars. Les évêques déboutés. Natalité : la désinformation. Association Education - Solidarité. Le totalitarisme mord encore... Seigneur, donnez-nous des prêtres et des religieux. L'obligation scolaire. Corrompre l'innocence. Les trois nuits merveilleuses - conte de Sri (suite et fin). Quelle Eglise veulent-ils donc ? 1907-2007 : Cent ans de scoutisme.. Méditation scout sur le ceinturon. Epiphanie, une étoile du Paradis. Notes de lectures...*

Courrier de Rome, Si si no no

(BP 156 78001 Versailles cedex).

Au sommaire du n° 294 - novembre 2006 : *Commentaires sur le récent voyage du Pape en Allemagne. Pa-*

(Suite page 22)

N° 110

(Suite de la page 21)

ladins d'un "mythe en pièces" : les néo-modernistes et l'évolutionnisme. "Enea" corrige "Pie". Vatican II : une hérésie protestante suggérée par un protestant.

La Simandre

(Fraternité de la Transfiguration - Le Bois 36220 Mérigny)

Au sommaire du n° de janvier 2007 : *Nouvelles de chrétienté. La condamnation officielle du communisme en Roumanie (18 décembre 2006). Chronique de Terre Sainte. Des nouvelles de Riga. Annonces.*

Savoir

(Revue de la Vendée Militaire - 2, avenue de la gare 49123 Ingrandes-sur-Loire)

Au sommaire du n° 79 - décembre 2006 : *Journée du 22 avril 2006 à*

Chaudron-en-Mauges. Les premiers pas de La Cathelinère dans l'insurrection vendéenne au pays de Retz. Le combat de Bazougers - 27 mars 1796. Le Mesnil-en-Vallée (Vendée angevine) sous la Révolution. Journal inédit d'Armand René Vollaige de Vaugirault. La gloire de Cadoudal (VII). Chronique du collectionneur : un projet de diversion pendant les Cent-Jours. La Meilleraie et Tillaie dans les brumes du passé.

Le Sel de la Terre

(Couvent de la Haye-aux-Bonshommes - 49240 Avrillé)

Au sommaire du n° 59 - hiver 2006-2007 : *Quand le loup cherche à se cacher. Une hiérarchie pour deux Eglises. Israël opprimé prie pour sa délivrance*

(psaume 112). *Le nouveau Notre Père. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni : que penser des nouvelles techniques de reproduction humaine ? Pourquoi les Juifs ne croient pas en Jésus ? Une grande figure de l'Eglise universelle : Pauline Jaricot. L'intronisation du Sacré-Cœur. A propos de Corneille. La poésie chrétienne de Pierre Corneille : Eve et Marie ; Rodrigue et l'honneur ; Poétique de Corneille ; Cinna, leçon de politique. Les persécutions en Chine communiste : Une évangélisation difficile - Au temps de Mao - Une messe clandestine en 1999 - Les camps de la mort en Chine aujourd'hui. Recensions : Le treizième siècle littéraire et scientifique de A. Leroy de La Marche ; L'histoire assassinée de Jacques Heers.*

Formation

Afin de mieux coordonner ses actions de formation, l'Union des Cercles Légitimistes de France crée :

L'Institut de Recherche et d'Etudes Monarchiques I.R.E.M.

Cet Institut assure deux missions essentielles:

- ⇒ l'étude : la formation préalable à toute action,
- ⇒ la recherche : l'approfondissement et l'adaptation de la pensée légitimiste.

L'Institut de Recherche et d'Etudes Monarchiques tiendra **une session d'été**, en Bretagne, du 15 au 20 juillet 2007. Le thème retenu, pour cette année, est le suivant :

Introduction à la pensée politique et sociale du légitimisme

Prix : 82 euros par personne

Renseignements et inscriptions :

UCLF Château de Bonnezeaux 49380 Thouarcé - Tél. : 02 41 54 16 89 - Courriel : uclf.@worldonline.fr

FBL BP 10307 35703 Rennes cedex 7 - Tél. : 08 71 31 10 40 - Courriel : fed.bretonnelegitimiste@wanadoo.fr

Site de l'UCLF : <http://www.uclf.org>

Nouveaux tarifs des abonnements

Pour faire face à l'accroissement des charges, tout particulièrement des frais d'acheminement, l'UCLF est contrainte de porter l'abonnement annuel de votre périodique à 15 euros. En contre-partie, vous avez la possibilité d'opter pour la version "électronique" qui reste à 10 euros.

La journée du 10 août 1792 par un témoin oculaire

Nous publions, ici, un extrait des Mémoires inédits du Commissaire Général de la Marine Pierre de Bernard de Marigny (1785 - 1849).

Notre auteur est le fils du contre-amiral Charles de Bernard de Marigny, cadet d'une famille noble de Normandie, et d'Alexandrine de Coëtnempren de Kersaint, de vieille ascendance bretonne.

Charles de Bernard de Marigny, qui avait été nommé contre-amiral en septembre 1791, s'apprête, compte-tenu de la tournure des événements, à quitter Brest pour l'émigration quand il reçoit une lettre close de Louis XVI, datée du 21 décembre 1791, qui lui enjoint de se rendre près de sa personne à Paris.

La famille Bernard de Marigny arrive à Paris le 9 février suivant. Le contre-amiral est nommé sous-gouverneur du Dauphin et chargé de la direction de l'éducation du jeune prince avec le comte de Fleurieu, gouverneur.

Pierre de Bernard de Marigny nous livre ses souvenirs de la journée du 10 août 1792 qu'il a vécue.

“... Je reprends donc narration à cette funeste journée du 10 août 1792, à laquelle suivant l'ordre chronologique des faits nous sommes ainsi arrivés. Nous occupions encore à cette époque le même appartement garni rue Ste Anne n° 666. Mon père, suivant sa coutume journalière, nous quitta le matin de bonne heure, pour se rendre près de son royal élève au Palais des Tuileries, mais il ne put y pénétrer, déjà toutes les avenues du Palais étaient cernées par des bandes de Fédérés et une populace des faubourgs ameutée et soudoyée contre l'autorité du roi. Vainement mon père chercha-t-il tous les moyens pour s'introduire clandestinement dans l'intérieur du château assiégé par cette bande de brigands et que défendaient encore quelques gardes restés fidèles et ces braves Suisses, victimes de leur courage et du plus héroïque dévouement. La Providence, qui sans doute avait d'autres vues sur mon père, ne permit pas qu'il réussît à se réunir aux derniers défenseurs du Trône et lui sauva miraculeusement la vie dans cette sanglante journée dont l'affreux souvenir restera gravé dans mon esprit tant que j'existerai sur la terre.

J'entends encore, au milieu des sons lugubres du tocsin et des coups de canon tirés sur les grilles des Tuileries, dont notre logement était très rapproché, les cris fé-

roces des cannibales vainqueurs et les gémissements des malheureux Suisses échappés aux balles meurtrières mais qu'ils traînaient par centaines dans les rues avoisinantes de la place des Victoires pour les massacrer de sang-froid, aux pieds ou plutôt sur les ruines de la statue de Louis XIV, amoncelées au centre de cette place. Je vois les têtes, les membres encore palpitants de ces braves soldats, promenés au bout des piques et salués par les clameurs d'une vile populace ivre de sang humain.

Tel était, à cette époque affreuse, le délire révolutionnaire, que les femmes même se faisaient remarquer parmi les plus avides de ces scènes de carnage. J'en citerai un trait qui se passa sous nos yeux, dans notre propre maison.

Ma mère, à son arrivée à Paris, avait pris à son service pour femme de chambre, une jeune fille, qui lui avait été signalée comme appartenant à une famille honnête et digne, par elle-même, de sa confiance, par une bonne conduite qui ne s'était pas encore démentie. Mais sous un extérieur en apparence doux et modeste, cette jeune fille, sans doute fanatisée par cet esprit de vertige qui régnait alors sur tous les esprits et dans toutes les classes du peuple, cachait une âme atroce et

sanguinaire qui se dévoila subitement dans cette journée affreuse de révolte et de massacre des malheureux Suisses. J'ai déjà dit que le valet de chambre de mon père appartenait par sa naissance à cette nation. Cette circonstance était connue de la jeune fille et fut perfidement dénoncée par elle aux bandes d'assassins qui recherchaient dans toutes les maisons de nouvelles victimes à joindre à celles immolées à leur fureur. Toutefois, prévenus à temps de cette dénonciation et du danger que courrait le pauvre Aloys s'il était découvert chez eux, dans cet affreux moment, mes parents le sauvèrent en le faisant cacher dans l'église Saint-Eustache où il passa trois jours entiers pour ne reparaitre à la maison qu'après que la fureur du peuple serait un peu calmée... Quant au malheureux Aloys, il fut si effrayé de cette circonstance que, craignant pour sa vie, s'il continuait à servir dans une maison proscrite, il demanda lui-même son congé à mon père, qui le lui délivra en y joignant un certificat... Ma mère lui remit aussi un Cœur de Jésus, brodé par elle, comme gage de souvenir religieux et de satisfaction personnelle. Je cite ces dernières circonstances parce qu'elles eurent une fatale influence sur la destinée de ce pauvre diable qui, entré dans les charrois du gou-

(Suite page 24)

(Suite de la page 23)

vernement et fouillé quelques mois après à la suite d'une rixe de cabaret, fut jugé par un comité révolutionnaire et condamné à mort comme porteur d'un signe de fanatisme et d'un certificat de suspect dont la signature, Bernard de Ma-

rigny, attribuée faussement au général vendéen, cousin de mon père, devint l'arrêt du supplice de cet infortuné ancien serviteur de ma famille.

Après cette journée du 10 août marquée dans l'histoire par la chute du Trône de Louis XVI...

vinrent les horribles massacres des prêtres... La ville de Paris, où mon père était placé sous la plus étroite surveillance, ressemblait à une vaste boucherie où le sang coulait à flot..."

Carnet du Jour

Naissances

Mayeul, né le 1^{er} et baptisé le 17 décembre 2006, chez M. et Mme Romée de Champeaux. Arcay (18).

Jacinthe, née le 17 et baptisée le 19 janvier 2007, chez M. et Mme Artus de Champeaux. Legé (44).

Nous présentons nos sincères félicitations aux familles.

Sommaire

<i>Le Temps des Promesses</i>	<i>p. 1</i>
<i>"L'Iran, le bombe et la démission des nations"</i>	<i>p. 2</i>
<i>L'impunité et l'injustice ne sont pas une forme de gouvernement..</i>	<i>p. 3</i>
<i>Politique Internationale</i>	<i>p. 6</i>
<i>Littérature : Jean de La Varende</i>	<i>p. 7</i>
<i>Aliénor d'Aquitaine</i>	<i>p. 11</i>
<i>Sites internet à visiter</i>	<i>p. 14</i>
<i>Le Cours Ste-Anne de Kernabat fête ses dix ans</i>	<i>p. 14</i>
<i>Quelques nouvelles d'actualité</i>	<i>p. 14</i>
<i>Messes pour la France et le Roi</i>	<i>p. 15</i>
<i>Messes en l'honneur de saint Michel Archange</i>	<i>p. 16</i>
<i>Le bienheureux Aloïs Stepinac</i>	<i>p. 16</i>
<i>Courrier des lecteurs</i>	<i>p. 19</i>
<i>Notes de lecture</i>	<i>p. 20</i>
<i>Revue de presse</i>	<i>p. 21</i>
<i>Formation</i>	<i>p. 22</i>
<i>Nouveaux tarifs des abonnements</i>	<i>p. 22</i>
<i>La journée du 10 août 1792 par un témoin oculaire</i>	<i>p. 23</i>
<i>Carnet du jour</i>	<i>p. 24</i>

Abonnement - secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,

M. Hugues Saclier de la Bâtie
Château de Bonnezeaux
49380 Thouarcé.
Tél. : 02.41.54.16.89

<i>Abonnement normal</i>	<i>15,00 €</i>
<i>Abonnement électronique</i>	<i>10,00 €</i>
<i>Abonnement étranger</i>	<i>17,00 €</i>
<i>Abonnement de soutien</i>	<i>20,00 €</i>

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

Dépôt légal : mars 2007

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Rédacteur en Chef : Dominique Coudé.

Secrétaire Général de la rédaction : Ch. de Russon.

UCLF : Château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé.

courriel : uclf.@worldonline.fr